

**SWISSMETAL**

Precision in Copper

Rapport annuel 2005



# Sommaire

Chiffres clés sur cinq ans	4
Rapport du Président du Conseil d'administration et du CEO	5
Stratégie	6
Uniqueness Swissmetal	7
Création de valeur sur l'exercice et programme de bonus	8
Clôture des comptes 2005 en bref	9
Gouvernance d'entreprise	11
Rapport financier 2005	
Groupe Swissmetal	31
UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA	51
L'art chez Swissmetal	59
Adresses des sociétés du Groupe	60

Groupe consolidé (CHF millions)	2005 <sup>3)</sup>	2004 <sup>3)</sup>	2003 <sup>3)</sup>	2002	2001
Chiffre d'affaires brut	198.3	204.8	170.6	229.2	300.7
Chiffre d'affaires net	190.4	195.1	162.5	216.5	286.3
Valeur ajoutée brute (usines)*	103.5	117.7 <sup>4)</sup>	103.5	134.7	170.0
Marge brute**	109.2	118.4	100.8	124.6	160.2
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	16.0	20.2	12.4	2.5 <sup>1)</sup>	25.2
Résultat opérationnel (EBIT)	3.4	8.4	1.0	-27.6 <sup>1)</sup>	9.4
Résultat de l'exercice (EAT)	3.3	17.7	-6.9	-55.5 <sup>1)</sup>	1.5
Total du bilan	162.8	162.1	144.9	145.8 <sup>2)</sup>	226.4
Actif circulant	94.8	99.1	80.7	73.8 <sup>2)</sup>	110.6
Actif immobilisé	68.0	63.0	64.2	72.0 <sup>2)</sup>	115.8
Fonds étrangers à court terme	22.9	27.7	73.7	66.0 <sup>2)</sup>	58.3
Fonds étrangers à long terme	16.5	15.9	18.5	20.3 <sup>2)</sup>	52.9
Fonds propres***	123.4	118.5	52.6	59.4 <sup>2)</sup>	115.0
Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation	21.1	-4.6	11.2	18.1	21.9
Investissements	15.5	11.2	9.4	9.0	17.2
Effectif annuel moyen à plein temps	768	807	755	1'118	1'224

\* Valeur ajoutée brute (VAB): chiffre d'affaires brut des usines moins le métal au coût standard

\*\* Marge brute: Chiffre d'affaires net du Groupe moins le coût matière et les variations de stock

\*\*\* A partir de 2004, y compris les minorités

<sup>1)</sup> En tenant compte d'écritures extraordinaires pour la restructuration

<sup>2)</sup> Swissmetal Busch-Jaeger GmbH, Lüdenscheid, et Swissmetal Deutschland Holding GmbH, Schwenningen, sont déconsolidées

<sup>3)</sup> sans Swissmetal Busch-Jaeger GmbH, Lüdenscheid, et Swissmetal Deutschland Holding GmbH, Schwenningen

<sup>4)</sup> en raison du changement de la définition VAB en 2005, la valeur d'origine de CHF 114.0 millions a été corrigée à CHF 117.7 millions. Les valeurs préalables ont été conservées.

Chers Clients, Collaborateurs, Actionnaires  
et autres Partenaires d'affaires,

D'un point de vue opérationnel, l'année 2005 a été une année mitigée qui a démarré par une guerre des prix particulièrement acharnée dans les secteurs les plus concurrentiels des produits standard semi-finis à base de cuivre. Par ailleurs, la demande dans le secteur de la production d'énergie, qui est un secteur important pour nous, a été quasi nulle suite à certaines décisions politiques en Asie. Et ce n'est qu'à la fin de l'année que la situation s'est quelque peu détendue. Malgré cet énorme challenge et un chiffre d'affaires en partie nettement inférieur dans les secteurs précédemment mentionnés, nous avons pu obtenir un résultat équilibré. Cela n'aurait sûrement pas été possible sans les restructurations en profondeur réalisées au cours des années précédentes. En 2005, nous avons pu réaliser sans restrictions notre programme d'investissements avec comme projet phare le démarrage de la construction d'une nouvelle presse à extrusion polyvalente. Ainsi, cette année encore, nous pensons avoir fait un grand pas en avant aussi au niveau opérationnel dans le processus de transformation de Swissmetal.

Un aspect positif est le constat qu'après deux ans d'une restructuration financière et opérationnelle d'une Swissmetal au bord de la faillite, nous étions de nouveau capables en 2005 de nous tourner vers l'avenir et de définir une stratégie avec son concept industriel et son programme d'investissements correspondant pour les années 2006 à 2010. Cette stratégie vise une croissance saine et durable et repose sur trois pierres angulaires: l'excellence opérationnelle en Europe, la consolidation européenne et une stratégie pour l'Asie.

Au moment où vous lirez ces lignes, vous aurez déjà été témoins du conflit de travail au site de Reconvilier. Ce conflit aura des répercussions négatives et positives pour Swissmetal. Un mal qui a accompagné Swissmetal depuis sa création, la bataille interne sans merci entre les différents sites de l'entreprise ayant presque entraîné en 2004 la fin de Swissmetal, a été combattu à sa source et éradiqué pour de bon en 2005. Nous devons payer un certain prix pour ce conflit, même si à la fin un vieux problème aura été résolu. Le prix à payer aurait pu être moins lourd si certains pouvoirs locaux, d'abord des politiciens mais aussi le syndicat Unia, avaient agi de manière plus clairvoyante. Nous regrettons d'être arrivés à une confrontation qui a dépassé de loin le cadre d'une étape d'intégration logique. De plus, des tiers se sont mêlés au conflit et ont pris des positions qui s'opposent à un avenir couronné de

succès. Mais nous sommes convaincus que nous avons pu faire un pas important – bien loin du passé qui était marqué par une destruction interne au lieu d'une collaboration en partenariat. Une grande part de confiance a été perdue et il faudra beaucoup de temps pour reconstruire ces valeurs. Et nous voulons travailler en ce sens.

En 2006, la nouvelle presse à extrusion sera installée à Dornach. Ensemble avec l'unité de production rachetée à Lüdenscheid, nous disposerons ainsi d'une transformation à chaud parmi les plus puissantes de toute l'industrie des produits cuivreux semi-finis. Nous produirons de manière plus efficace et nous pourrons réaliser des innovations qui étaient impossibles à produire sur nos anciennes installations trop limitées. Nous voulons parler ici de notre nouveau produit phare, des tubes à haute valeur ajoutée pour l'industrie aéronautique, avec lesquels Swissmetal définit une nouvelle référence industrielle alliant création de valeur et intelligence en un produit. Notre nouvelle presse à extrusion pourra fabriquer ce produit en série. Ainsi, nous faisons un grand pas en avant dans notre volonté de devenir le leader mondial dans la fabrication de spécialités de produits semi-finis en cuivre et d'être reconnus comme meilleure entreprise dans son segment et sa branche. Sur ce chemin, nous avons réussi à franchir beaucoup d'obstacles. Avec une équipe performante et unie, nous allons gérer de la même manière les défis qui sont encore devant nous – avec détermination et couronné de succès.

Nous tenons à vous remercier tous, nos collaborateurs, nos clients, nos actionnaires, nos autres partenaires d'affaires ainsi que les politiciens clairvoyants et les associations pour le soutien que vous nous apportez. Ce qui compte à la fin, c'est le succès. Et nous nous sentons responsables pour celui-ci. Nous nous engageons pleinement pour l'avenir de Swissmetal!

Avec nos sincères salutations

J. Friedrich Sauerländer  
Président du  
Conseil d'administration

Martin Hellweg  
CEO et Membre du  
Conseil d'administration

Le Conseil d'administration et la direction du Groupe ont approuvé la stratégie développée ci-après dans le cadre du business plan actualisé. Elle comprend la vision pour 2010 et quelques éléments qui soutiennent cette vision.

## Vision 2010 et stratégie d'entreprise

Swissmetal a une vision claire pour 2010 basée sur trois pierres angulaires qu'elle poursuit pour atteindre une croissance profitable et durable.

### Excellence opérationnelle en Europe

L'excellence opérationnelle passe par un repositionnement fondamental. Celui-ci englobe d'une part un nouveau concept commercial avec une segmentation claire du marché et, d'autre part la réalisation d'un nouveau concept industriel composé de centres de compétence globaux et qui profite des synergies existantes des trois sites de production européens. Par sa volonté de vouloir réduire les coûts fixes, Swissmetal se prépare à d'éventuelles alliances internationales, à la création d'un site de production en Outre-Mer et à une amélioration de la distribution.

### Consolidation européenne

Le marché européen des produits semi-finis à base de cuivre se trouve actuellement dans une phase de consolidation. Beaucoup de concurrents de Swissmetal cherchent des partenaires. Swissmetal s'engage à prendre une position de leader dans ce processus et cherche des options pour former un groupe international plus important en matière de spécialités. C'est pour cette raison que Swissmetal a acheté l'usine métallurgique Busch-Jaeger GmbH à Lüdenscheid. Ainsi, le Groupe Swissmetal réunit trois sites de production dont deux centres de transformation à chaud. Une extension supplémentaire sera examinée si l'occasion se présente.

### Stratégie pour l'Asie

L'Asie est un marché énorme et à croissance rapide pour les produits de Swissmetal. Aujourd'hui déjà, Swissmetal exporte une part non négligeable de sa production en Asie, avant tout en Chine et en Inde. Mais ces exportations de Suisse en Asie ne constituent pas un modèle d'affaires durable sur le long terme. Toujours plus de productions industrielles sont délocalisées vers ce continent et les clients s'approvisionnent directement sur place. Afin de maintenir des relations clients durables, il sera donc inévitable de suivre ce mouvement et d'ouvrir une entité de production en Asie. Une telle démarche permettra à Swissmetal de produire à bas coûts et de bénéficier de grandes chances de croissance. Est en vue actuellement pour

Swissmetal, l'installation d'un centre de finishing en Inde pour les pointes de stylos à billes.

La combinaison de ces trois pierres angulaires permettra à Swissmetal de se concentrer sur des spécialités. Cinq sites de production ou plus sont prévus, dont un au moins en Asie.

### Éléments de soutien

En plus des trois pierres angulaires de la stratégie qui viennent d'être mentionnées, les éléments suivants continuent à rester en haut de la liste des priorités de Swissmetal.

**Orientation vers des spécialités** Grâce à des produits à haute valeur ajoutée permettant de nous différencier nettement de la concurrence et de nous constituer une clientèle particulière, il sera possible de réaliser des marges plus importantes. La vente et la production attachent la plus haute priorité à ces produits.

**Innovation** De nouveaux segments de produits au niveau des spécialités ne peuvent être conquis que par l'innovation. Swissmetal essaie aussi d'évoluer au plus haut niveau dans ce domaine.

**Développement du savoir-faire** Font parties de la tradition chez Swissmetal la recherche, le développement du savoir-faire, le partage et l'apprentissage dans le travail. Cette recette du succès qui a fait ses preuves dans le passé est aussi valable dans le futur.

**Gestion des relations clientèles (Customer Relationship Management)** Le noyau central de la stratégie est de satisfaire, voire même de surpasser les attentes des clients au niveau des livraisons, des conseils et des prestations de services. De plus, le développement de solutions spécifiques aux clients et la résolution en commun de problèmes clients restent des parties intégrantes de ce noyau central.

**Réseau et intégration verticale** Swissmetal entretient non seulement un réseau industriel avec ses clients, mais aussi avec des entreprises qui se trouvent dans les parties inférieures de la chaîne de valeur. Ainsi, Swissmetal se positionne comme fournisseur de solutions complètes dans le marché global de la haute technologie.

**Flexibilité** Certains marchés sur lesquels Swissmetal est actif connaissent des variations cycliques atteignant jusqu'à 20% sur un laps de temps de 12 à 24 mois. Swissmetal doit donc être capable d'adapter rapidement ses capacités de production aux besoins qui changent.

**Amélioration continue du processus de production** L'amélioration continue du processus de production passe par des délais de livraison plus courts, des stocks moins importants de matières premières et de produits semi-finis, l'amélioration continue de la qualité des produits, la diminution des délais de réponse ainsi que par d'autres améliorations opérationnelles.

Grâce à ses produits, Swissmetal essaie d'être toujours à la pointe du progrès technique. C'est pourquoi l'entreprise consacre beaucoup de temps et d'argent à trouver de nouveaux alliages ou de nouveaux procédés. À ce titre, voici une brève présentation de quelques produits ayant atteint leur maturité.

## **CN8**

Cet alliage à très hautes performances est élaboré grâce à un procédé de coulée très spécial. Il s'agit là du procédé dit "Osprey", dont le brevet appartient à Swissmetal. Ce matériau offre une combinaison unique d'une très haute résistance mécanique, d'une dureté très élevée et de propriétés optimales au frottement sous de fortes sollicitations tout en présentant simultanément une résistance élevée à la corrosion. Il est donc prédestiné aux applications où cette combinaison de propriétés est recherchée telles que la construction aéronautique ou le forage pétrolier, tous deux domaines perpétuellement en recherche de matériaux avec des performances hors du commun. Sur la base de cet alliage, Swissmetal développe des barres et des tubes de grandes dimensions qui sont transformés en paliers de train d'atterrissage ou en têtes de forage.

## **NNS**

Plus de 80% des pointes de stylo sont fabriquées à base d'alliages de cuivre tels que les laitons ou les maillechorts. Avec des encres classiques, ces alliages donnent entière satisfaction autant en termes de durée de vie que de la douceur d'écriture du stylo. Toutefois, les nouvelles encres à base d'eau ont fait apparaître des problèmes de corrosion nuisibles au fonctionnement de la pointe. Swissmetal a investi avec succès son savoir-faire métallurgique dans le développement d'un nouvel alliage exclusif, unique et breveté qui offre les mêmes caractéristiques d'écriture et de fiabilité que les maillechorts, mais qui en même temps est insensible aux problèmes de corrosion engendrés par les nouvelles encres.

## **NP6**

D'intenses efforts de développements métallurgiques ont récemment permis à Swissmetal d'offrir au marché du décolletage et de leurs clients un tout nouvel alliage de cuivre à très haute résistance mécanique qui est en même temps facilement usinable sur des décolleteuses. Jusqu'à maintenant, un seul autre alliage offrait cette combinaison de propriétés, mais il n'a jamais été produit par Swissmetal, car très toxique et dont ses utilisateurs étaient à l'affût de toute alternative qui pourrait lui être proposée. Ce nouvel alliage de Swissmetal breveté et unique au monde ne possède pas seulement une résistance et une usinabilité élevée, mais il est en outre éco-

logique, puisque ses copeaux peuvent être recyclés sans précaution particulière pour l'environnement. Des décolleteurs et des fabricants de connecteurs de haut de gamme le testent avec succès et enthousiasme en ce moment.

## **Profilés d'architecture**

Les profilés d'architecture sont un exemple très typique du savoir-faire unique de Swissmetal dans l'élaboration de formes extrudées géométriquement complexes à base d'alliages de cuivre qui, dans le cas de la construction de bâtiments, sont en général le domaine de l'aluminium. Pour l'architecte, les profilés en bronzes spéciaux dans la construction des façades lui offrent une dimension esthétique nouvelle et originale pour un bâtiment dont il veut donner une image de classe, voire même de prestige. Le nombre de formes possibles est quasi infini et cela permet à l'architecte de concevoir en toute liberté un produit spécifique à la construction qu'il est sur le point de réaliser.

## Création de valeur sur l'exercice et programme de bonus

Le Conseil d'administration et la direction du Groupe ont élaboré un nouveau programme de bonus appelé "Nordstern". Y participent les membres de la direction générale, les membres de la direction du Groupe ainsi que les cadres.

Ces personnes perçoivent en plus du salaire fixe défini dans le contrat de travail une partie variable. Le montant versé dépend du changement à la fois de la valeur ajoutée (VA) de l'exercice actuel et des derniers exercices clos ainsi que du plan budgétaire et du business plan du Groupe. La valeur ajoutée équivaut à la création de valeur que l'entreprise a réalisée au cours d'une année. Le montant total n'est pas versé dans tous les cas. La partie non versée est déposée sur un compte bonus. Tout ceci montre que le programme de bonus se base sur des changements relatifs et non sur des valeurs absolues. D'autre part, – et ceci est un grand avantage par rapport à d'autres programmes –, il s'étale sur une longue période et non une courte avec gratification de l'effort à tout moment. Ce programme souligne également la volonté de maintenir des relations de travail à long terme, puisque c'est uniquement en cas de départ à la retraite que le bonus en banque sera payé intégralement à son bénéficiaire.

Ce programme de bonus constitue donc un élément important de la réalisation de la stratégie d'entreprise.



## Compte de résultats consolidé

### Chiffre d'affaires brut et valeur ajoutée brute (VAB)

Dans un contexte difficile, Swissmetal a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires brut de CHF 198.3 millions, soit une baisse de 3% par rapport à l'année précédente.

Du fait que les prix des métaux n'ont cessé d'augmenter en 2005, la baisse du chiffre d'affaires brut a été moindre par rapport à la valeur ajoutée brute. La valeur ajoutée brute, c'est-à-dire le chiffre d'affaires brut moins la valeur du métal au coût standard a atteint CHF 103.5 millions\*, soit une baisse de 12% par rapport à 2004. La baisse de la demande a particulièrement touchée les produits standard qui font l'objet d'une concurrence acharnée. Au niveau des spécialités, c'est le secteur des connecteurs qui a connu la plus forte hausse. Quant aux autres secteurs principaux, tels que la bureautique et le secteur de l'électricité, la demande s'est bien maintenue.

\* Dans le cadre du changement de logiciel d'entreprise au cours du second semestre 2004, la définition de la VAB a été harmonisée dans les deux usines. Du fait que les valeurs de l'année précédente ont été adaptées sur la base d'une estimation, les VAB 2004 et 2005 ne sont pas directement comparables.

### Résultat opérationnel (EBIT)

La marge brute a atteint CHF 109.2 millions, soit une baisse de 8% par rapport à l'année précédente. Elle a été de CHF 5.7 millions supérieure à la valeur ajoutée brute. Ont contribué positivement à ce résultat le développement avancé du marché de l'approvisionnement des métaux, ainsi que l'augmentation de la valeur ajoutée sur les produits finis.

Les charges de personnel se sont élevées à CHF 65.6 millions pour 2005, soit une baisse de CHF 4.0 millions par rapport à l'année précédente. L'effectif moyen a été de 768 équivalents temps plein, soit une baisse de 5% par rapport à l'année précédente. Du fait de la diminution de la demande au cours du premier trimestre, l'effectif temporaire a particulièrement été revu à la baisse, mais les résultats n'ont réellement été ressentis qu'à retardement. C'est ce qui explique que le rapport entre les charges de personnel et la marge brute s'est détérioré en passant de 59% en 2004 à 60% en 2005.

Bien que le volume de production ait baissé, les charges d'exploitation et d'administration sont quant à elles restées quasiment inchangées et ont atteint CHF 28.9 millions.

Ceci s'explique essentiellement par des coûts plus élevés de l'énergie et de la maintenance qui n'ont donc pas proportionnellement fait baisser la plupart des coûts liés au volume de production.

En 2005, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) s'est monté à CHF 16.0 millions et le résultat opérationnel (EBIT) a atteint CHF 3.4 millions, soit une baisse des deux valeurs par rapport à celles de l'année précédente.

### Résultat après impôt (EAT)

Le résultat financier 2005 s'est élevé à CHF 1.0 million, soit une amélioration de CHF 4.6 millions par rapport à celui de l'année précédente. Ce résultat positif s'explique d'une part par la baisse des frais financiers après le refinancement et l'augmentation des capitaux propres qui en a découlé en été 2004 et, d'autre part, par des gains de change.

Par ailleurs, il n'y a plus eu de coûts supplémentaires liés au refinancement en 2005. Ces coûts étaient de l'ordre de CHF 1.4 million en 2004.

Les effets uniques positifs de 2004 à hauteur de CHF 12.9 millions qui ont essentiellement été le résultat du refinancement contrastent avec le résultat extraordinaire de 2005 s'élevant à CHF -0.1 million.

C'est ainsi qu'au niveau du résultat non opérationnel, la différence par rapport à 2004 a été plus importante que celle par rapport au résultat d'exploitation. Le résultat après impôt obtenu en 2005 s'est élevé à CHF 3.3 millions, alors que celui enregistré l'année précédente avait atteint CHF 17.7 millions.

## Bilan consolidé

La somme inscrite au bilan de Swissmetal a atteint un total de CHF 162.8 millions au 31 décembre 2005 et est restée quasiment inchangée par rapport à fin 2004.

Dans la partie de l'actif, il faut noter une augmentation des liquidités de CHF 4.4 millions pour atteindre un total de CHF 13.7 millions. L'ensemble des créances a baissé de CHF 6.0 millions et a ainsi enregistré la baisse la plus significative. Bien que le volume des stocks ait été réduit de 15%, les stocks n'ont baissé que de CHF 1.8 million. Ceci s'explique par le fait que les prix des métaux ont augmenté de manière significative. Les immobilisations corporelles ont augmenté de CHF 2.8 millions pour atteindre un total de CHF 65.7 millions, du fait que les immobilisations en cours ont augmenté. La construction de la nouvelle presse à extrusion est également comprise dans ce chiffre pour un montant de CHF 4.8 millions. Sous la position des réserves provenant de cotisations employeurs, une somme de CHF 2.2 millions a été comptabilisée influençant également à la hausse les fonds propres.

Au niveau du passif, les chiffres ont également beaucoup changé. Pour l'exercice 2005, les fonds étrangers à court terme ont baissé de CHF 4.9 millions pour atteindre la somme de CHF 22.9 millions. Les fonds propres ont progressé de CHF 5.0 millions pour atteindre CHF 123.4 millions. La part des fonds propres est passée à 76% au 31 décembre 2005. Swissmetal a obtenu un cash net de CHF 2.4 millions essentiellement en raison de l'augmentation des liquidités, alors qu'au 31 décembre 2004, le montant de l'endettement net s'élevait à CHF 4.4 millions.

## Tableau de financement consolidé

Les flux de trésorerie relatifs à l'exploitation réalisés à fin 2005 se sont élevés à CHF 21.1 millions, soit une amélioration de CHF 25.7 millions par rapport au chiffre de 2004. Bien que le résultat de l'exercice ait baissé, une amélioration significative a été constatée par le fait que le total de l'actif circulant net a été réduit de CHF 5.7 millions, alors que 2004 présentait un engagement financier supplémentaire (hors effets exceptionnels) de CHF 12.3 millions. Par ailleurs, la variation nette résultant de provisions antérieures n'a été que de CHF 0.9 million en 2005, alors que les dépenses liées au refinancement et à la restructuration, qui avaient déjà fait l'objet de provisions, avaient entraîné une variation nette à hauteur de CHF 11.8 millions.

En 2005, les investissements réalisés par l'entreprise dans des installations et des machines se sont élevés à CHF 15.5 millions, y compris la nouvelle presse à extrusion, soit une augmentation de CHF 4.2 millions par rapport à l'année précédente. Contrairement à l'exercice 2005, la vente de certains biens immobiliers avait rapporté un apport de liquidités supplémentaires de CHF 1.6 million en 2004.

Par conséquent, il en résulte un free cash flow de CHF 5.6 millions, soit une augmentation de CHF 19.9 millions par rapport à l'année précédente.

## Perspectives et informations supplémentaires

Depuis le début de l'année 2006, une reprise de la conjoncture s'est fait sentir. Mais ce potentiel n'a pas pu être pleinement exploité en raison de la grève illégale à l'usine de Reconvilier. Cela influera négativement sur les résultats de l'exercice 2006. Tous les effets de la grève, ainsi que l'achat de l'usine métallurgique Busch-Jaeger GmbH à Lüdenscheid se reflèteront dans les résultats financiers de 2006.

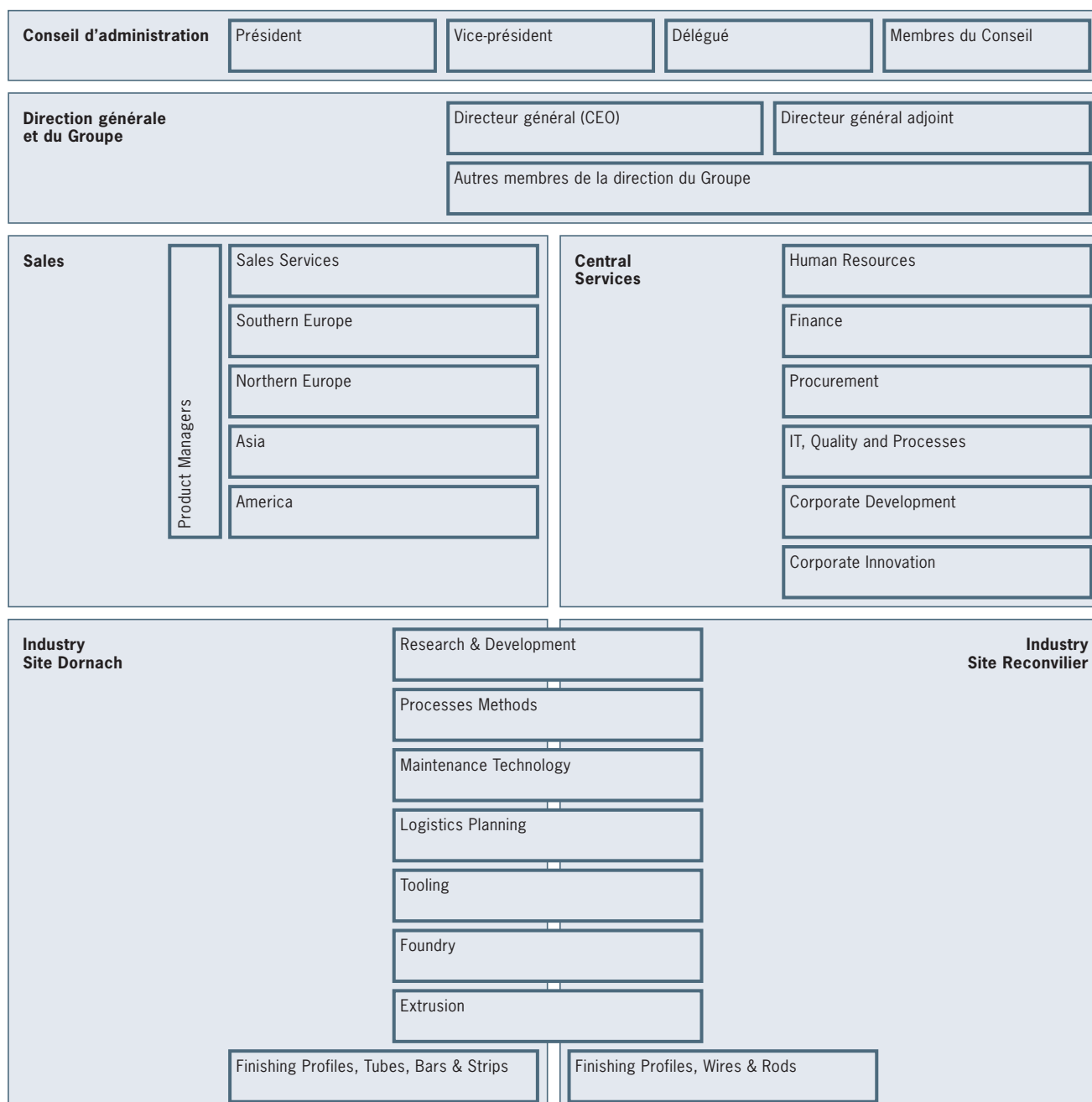
Cotée à la bourse, la société UMS Usines Métallurgiques Holding SA est soumise aux règles prescrites par la directive de la Bourse suisse (SWX) sur les informations relatives à la Corporate Governance (appelée aussi "Directive DCG").

Cette partie du rapport suit exactement la structure de la directive SWX et parle d'événements qui se sont produits jusqu'au 29 mars 2006.

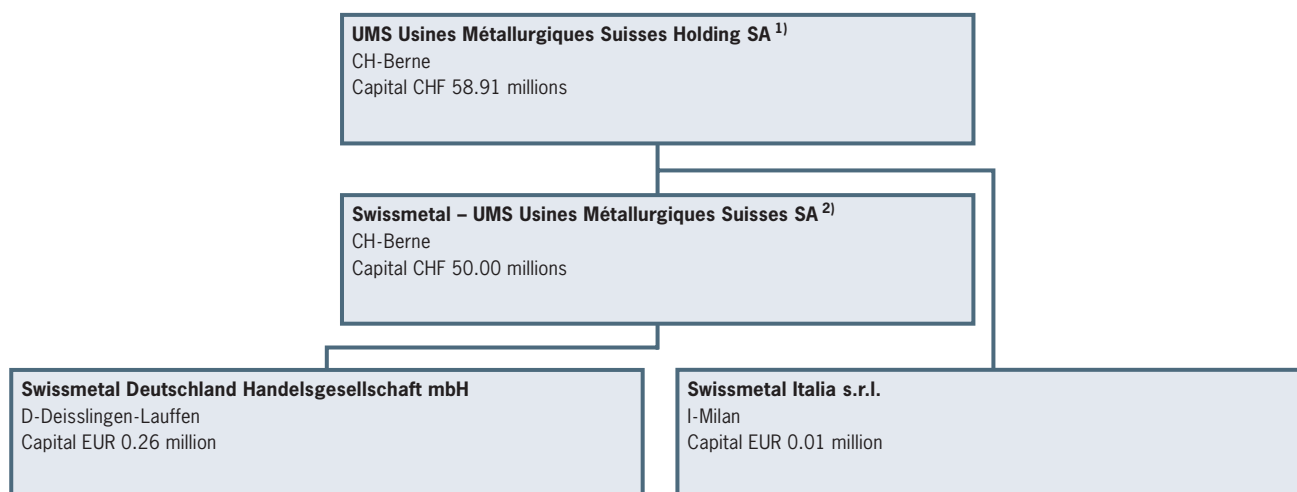
## 1. Structure du Groupe et de l'actionariat

### 1.1 Structure du Groupe

#### Structure opérationnelle du Groupe



### Structure juridique du Groupe UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA



<sup>1)</sup> 100% de Swissmetal – Usines Métallurgiques Suisses SA, 80% de Swissmetal Italia s.r.l.

<sup>2)</sup> 100% de Swissmetal Deutschland Handelsgesellschaft mbH

La société UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne, est cotée à la Bourse suisse SWX (n° de valeur 257 226) et soumise au droit suisse. Seules les sociétés figurant dans le graphique ci-dessus font partie du périmètre de consolidation.

#### Modification du périmètre de consolidation depuis le 31 décembre 2005

La société Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne, a acheté en date du 10 février 2006 100% du capital social de l'usine Busch-Jaeger Metallwerk GmbH à Lüdenscheid en Allemagne. Avec un capital social s'élevant au 31 décembre 2005 à EUR 1.53 million, cette usine non cotée en bourse sera consolidée à partir de février 2006.

#### 1.2 Actionnaires importants

Les actionnaires suivants détiennent à la date de clôture des comptes, le 31 décembre 2005, plus de 5% du capital d'UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne:

	31.12.2005	31.12.2004
3V Asset Management AG	> 5.0%	
European Renaissance Fund Ltd (Fund Manager: Arlington Capital Investors Ltd)		> 5.0%
Julius Baer Multistock SICAV (Fund Manager: Julius Baer Investment Funds Services Ltd)		> 5.0%
OZ Bankers AG	> 5.0%	> 5.0%

#### Mouvements 31.12.2005 – 29.03.2006

Actionnaires	Date	Part
Swisscanto Fondsleitung AG	03.01.2006	6.42%
LB(Swiss) Investment AG	13.01.2006	5.12%
OZ Bankers AG	26.01.2006	< 5.0%
LB(Swiss) Investment AG	31.01.2006	< 5.0%
OZ Bankers AG	31.01.2006	5.31%
Laxey Partners Ltd	09.02.2006	10.80%
Adelphi Capital Ltd	10.02.2006	5.18%
OZ Bankers AG	17.02.2006	< 5.0%
OZ Bankers AG	03.03.2006	5.43%
OZ Bankers AG	13.03.2006	< 5.0%

#### 1.3 Participations croisées

Il n'y a pas de participations croisées devant être publiées, puisque le Groupe Swissmetal ne détient pas plus de 5% de l'ensemble des voix ou du capital d'une autre société détenant elle-même plus de 5% des voix ou du capital de Swissmetal.

## 2. Structure du capital

### 2.1 Capital

Le capital-actions du Groupe Swissmetal s'élevait au 31 décembre 2005 à CHF 58'910'004 (année précédente: CHF 58'910'004), réparti en 6'545'556 actions au porteur (année précédente: 6'545'556).

### 2.2 Capital autorisé et conditionnel

La société UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA ne dispose d'aucun capital autorisé ou conditionnel.

### 2.3 Modification du capital

En 2003, le capital-actions et les réserves pour actions propres du Groupe Swissmetal sont restés inchangés par rapport à l'année précédente et se sont élevés respectivement à CHF 85.0 millions et CHF 2.3 millions. Le résultat annuel négatif de CHF -6.9 millions a entraîné une augmentation du déficit au bilan qui a passé à CHF -34.7 millions (année précédente: CHF -27.8 millions) et les fonds propres, part des minoritaires comprise, sont passés de CHF 59.5 millions en 2002 à CHF 52.7 millions en 2003.

En 2004, le Groupe Swissmetal a été refinancé. À fin 2002, le Groupe Swissmetal n'était pas en mesure de rembourser dans les délais impartis une partie de ses dettes arrivées à échéance. De ce fait, UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne, a conclu en 2003 un accord de financement (moratoire) avec le consortium bancaire, valable jusqu'au 30 juin 2004. En juin 2004, UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne, a proposé à ses actionnaires un plan de refinancement détaillé, qui a été approuvé dans le cadre de l'Assemblée générale du 30 juin 2004. Le plan de refinancement a été mis en œuvre en juillet 2004. Il comprenait une réduction du capital par une réduction de la valeur nominale de CHF 100.00 à CHF 9.00 par action en deux tranches. Ceci a conduit à une réduction totale du capital-actions de CHF 77.3 millions. Dans un deuxième temps, une augmentation du capital par l'émission de nouvelles actions au porteur a été réalisée en deux tranches. Au total, 5'695'556 nouvelles actions ont été émises, ce qui correspond à une augmentation du capital de CHF 51.3 millions. Le capital-actions est ainsi descendu à CHF 58.9 millions et les réserves ont augmenté en passant à CHF 37.4 millions. Le résultat annuel positif de CHF 17.7 millions a conduit à un bénéfice au bilan de CHF 22.7 millions (année précédente: CHF -34.7 millions) et les fonds propres, part des minoritaires incluse, sont passés de CHF 52.7 millions en 2003 à CHF 118.4 millions en 2004.

En 2005, le capital-actions du Groupe Swissmetal s'est élevé à CHF 58.9 millions et n'a donc pas bougé par rapport à l'année précédente. Le résultat annuel positif de CHF 3.3 millions et la toute première écriture des réserves résultant de cotisations employeurs d'un montant de CHF 1.7 million après impôts différés ont augmenté le bénéfice au bilan qui a atteint CHF 27.7 millions (année précédente: CHF 22.7 millions). Les fonds propres, part des minoritaires incluse, sont passés de CHF 118.4 millions en 2004 à CHF 123.4 millions en 2005.

### 2.4 Actions

Chaque action est une action au porteur et correspond à une voix et donne droit à une part proportionnelle au bénéfice net et au résultat de liquidation de la société. Le Groupe Swissmetal ne reconnaît qu'un propriétaire par action. L'action est indivisible à l'égard de la société. Swissmetal a émis 6'545'556 actions d'une valeur nominale de CHF 9.00; toutes les actions sont entièrement libérées. Par une modification des statuts, l'Assemblée générale peut transformer à tout moment des actions au porteur en actions nominatives ou créer du capital-participation. Actuellement, la société UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA ne dispose pas de bons de participation.

### 2.5 Bons de jouissance

Au sens de la directive SWX, les bons de jouissance sont des formes particulières de titres, qui remplacent ou complètent les actions mais ne donnent pas de voix. La société UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA n'a pas émis de bons de jouissance.

### 2.6 Restrictions de transfert

Il n'y a pas de restrictions de transfert des actions.

### 2.7 Options

Le Groupe Swissmetal prévoit de proposer un programme d'options en 2006. Actuellement, l'entreprise ne dispose ni d'emprunt convertible en cours, ni d'option.

### 3. Conseil d'administration

#### 3.1 Membres du Conseil d'administration

L'énumération ci-après concerne à la fois UMS – Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne, et Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne. Lors de l'Assemblée générale, chaque membre se représente pour un nouveau mandat, sauf stipulation contraire.

#### Situation au 31 décembre 2005

À l'exception de Martin Hellweg, aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la direction générale ou de la direction du Groupe ou d'une de ses filiales.

#### Dr. J. Friedrich Sauerländer

De nationalité suisse, Dr. J. Friedrich Sauerländer est membre du Conseil d'administration depuis 2004 et occupe la fonction de président du Conseil depuis 2005.

Il est titulaire d'une licence de gestion d'entreprise de l'Université de St. Gall (HSG) et d'un doctorat en économie de l'Université de Freiburg (Allemagne). Il a démarré son parcours professionnel chez le groupe Alusuisse/Lonza avant d'arriver chez le groupe Eternit en 1983. Durant sa carrière, J. Friedrich Sauerländer a été membre du comité directeur de la SGS Société de Surveillance Group, CEO d'André & Cie SA/André Group, Lausanne, et de la Manufacture des Montres Rolex SA, Bienne. Actuellement il est membre du Conseil d'administration de BNP Paribas (Suisse) SA et Président du comité de surveillance de la Fondation PH Suisse – partnerships in health.

#### Dr. Dominik Koechlin

De nationalité suisse, Dr. Dominik Koechlin est Vice-président du Conseil d'administration depuis 2004.

Il est titulaire d'un doctorat de la Faculté juridique de Berne et d'un MBA de l'INSEAD Fontainebleau, France. Jusqu'en 2001, Dominik Koechlin était pendant plusieurs années membre de la direction de Swisscom. Depuis 2001, il siège également au Conseil d'administration de la banque LGT du Lichtenstein, de EGL SA, ainsi que de Crucell Ltd en Hollande.

#### Martin Hellweg

De nationalité allemande, Martin Hellweg est membre du Conseil d'administration depuis 2004 et est chief executive officer depuis juin 2003. Il préside ainsi la direction générale et la direction du Groupe Swissmetal.

Martin Hellweg a fait des études en économie à la Ruhruniversität Bochum en Allemagne, puis a obtenu un MBA de la Simon Graduate School of Business, Université de Rochester,

New York. Au cours de sa carrière, il s'est surtout spécialisé dans le financement, la restructuration et le repositionnement d'entreprises. À côté de ses fonctions au sein du Groupe Swissmetal, il est partenaire de gestion et président du Conseil d'administration d'Ally Management Group SA à Zurich.

#### Walter Häusermann

De nationalité suisse, Walter Häusermann est membre du Conseil d'administration depuis 2004.

Il a étudié l'histoire contemporaine à l'Université de Berne et est titulaire d'un master en finances et en comptabilité de la London School of Economics. Walter Häusermann a démarré son parcours professionnel au sein du Crédit Suisse à Zurich, avant de rejoindre le groupe Swatch en 1995. Puis, il a été chef des finances à Expo 02 et a travaillé comme conseiller indépendant pour des sociétés internationales. En plus de son engagement au sein du Groupe Swissmetal, Walter Häusermann est membre du Conseil d'administration d'Elma Electronics SA et de Nebag.

#### Max Locher

De nationalité suisse, Max Locher est membre du Conseil d'administration depuis 2004.

Au cours de son parcours professionnel au sein du groupe Alusuisse, il a occupé diverses fonctions. C'est ainsi qu'il a été responsable régional pour une usine de presse d'Alusuisse en France, puis chef de projet et CEO d'une usine de presse d'Alusuisse au Nigeria.

À partir de 1977 et jusqu'en 1984, Max Locher était chef de vente d'Aluminium Laufen SA à Liesberg. Puis, de 1984 à 2005 il a été CEO de cette même société avant d'en devenir Président du Conseil d'administration depuis avril 2005.

#### Changements au cours de l'exercice 2005

Dr. François Carrard et Thierry Delfosse ne se sont plus représentés comme membre du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale du 9 juin 2005 et ont ainsi quitté le Conseil à cette date. J. Friedrich Sauerländer a ensuite été élu Président du Conseil lors de la séance constitutionnelle du 9 juin 2005.

#### Changements depuis le 31 décembre 2005

Walter Häusermann a quitté le Conseil d'administration du Groupe Swissmetal en date du 29 mars 2006.



**Conseil d'administration**

- 01 Dr. J. Friedrich Sauerländer
- 02 Dr. Dominik Koechlin
- 03 Martin Hellweg
- 04 Walter Häusermann
- 05 Max Locher

**Direction du Groupe**

- 06 Martin Hellweg
- 07 Daniel Brendel
- 08 Yvonne Simonis
- 09 Sam V. Furrer
- 10 Jean-Pierre Tardent
- 11 Martin Heuschkel
- 12 Werner Riegert
- 13 Henri Bols



### 3.2 Autres activités et mandats politiques

Si les membres du Conseil d'administration exercent encore d'autres activités ou mandats politiques, ils sont précisés dans leur curriculum vitae respectif.

### 3.3 Participations réciproques

Il s'agit là de participations réciproques dans les Conseils d'administration d'au moins deux sociétés cotées à la bourse. De telles participations n'existent pas au sein du Groupe Swissmetal.

### 3.4 Élection et durée du mandat

Les membres du Conseil d'administration doivent être actionnaires d'UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA. Ils doivent majoritairement avoir la nationalité suisse et habiter en Suisse. Ils sont élus par l'Assemblée générale. La durée du mandat est d'une année et se poursuit pour tous les membres jusqu'au 30 juin 2006, date à laquelle aura lieu l'Assemblée générale de l'exercice 2005. Les membres du Conseil d'administration sont indéfiniment rééligibles.

### 3.5 Organisation interne

Depuis le 10 juin 2005, J. Friedrich Sauerländer est le président du Conseil d'administration. François Carrard avait assuré cette fonction jusqu'au 9 juin 2005. Dominique Koechlin est vice-président depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004. Depuis cette date, Martin Hellweg occupe la fonction de délégué du Conseil d'administration et Sam V. Furrer est secrétaire externe du Conseil. Le président convoque autant de séances que les affaires l'exigent. D'autre part, chaque membre du Conseil d'administration peut exiger du président la convocation immédiate d'une séance, en invoquant des raisons spécifiques. Le Conseil d'administration n'a de pouvoir de décision que si la majorité des membres est présente. Les décisions peuvent également être prises par voie écrite, pour autant qu'aucun des membres ne demande une consultation orale. Le secrétaire du Conseil d'administration rédige le procès-verbal des séances. Les décisions prises par voie circulaire sont consignées dans le procès-verbal. En 2005, le Conseil d'administration a tenu dix séances ordinaires. De plus, plusieurs conférences à court terme ont eu lieu, ainsi que des séances et des réunions de travail du Conseil et ceci essentiellement dans le cadre du repositionnement de l'entreprise et de la communication externe du nouveau projet industriel. Swissmetal a un comité d'audit composé de Walter Häusermann (président), Dominik Koechlin et J. Friedrich Sauerländer. Le comité d'audit travaille en contact étroit avec l'organe réviseur externe.

### 3.6 Responsabilités et compétences

Le Conseil d'administration du Groupe Swissmetal a délégué la direction de l'entreprise aux deux membres (respectivement trois depuis février 2006) de la direction générale. La direction générale a elle-même nommé une direction du Groupe formée de 8 membres supplémentaires (respectivement dix depuis février 2006) qui est chargée de conseiller la direction dans ses affaires. La direction générale est responsable de toutes les affaires liées à la gestion de l'entreprise qui ne sont pas attribuées au Conseil d'administration. La direction générale et les membres de la direction du Groupe se consultent régulièrement. Pour les questions stratégiques, la direction du Groupe consulte le Strategic Leadership Team, un comité composé d'importantes instances dirigeantes du Groupe Swissmetal. La délimitation des tâches et des compétences entre le Conseil d'administration, la direction générale, les autres membres de la direction du Groupe, ainsi que du Strategic Leadership Team est fixée en particulier par le règlement d'administration et d'organisation, le règlement de compétences et par le règlement des signatures.

### 3.7 Instruments d'information et de contrôle

La direction générale/direction du Groupe informe le Conseil d'administration au minimum quatre fois par an sur l'évolution de la stratégie et des affaires, ainsi que mensuellement sur les chiffres clés financiers en comparaison avec le budget approuvé. À la fin de l'année civile, toutes les usines procèdent à un inventaire des matières premières, des produits semi-finis et des produits finis. Dans un premier temps, chaque service fait son propre inventaire. Puis, la comptabilité et la révision externe procèdent à des contrôles par sondage et informent la direction générale/direction du Groupe des écarts, qui de son côté transmet les informations et les mesures nécessaires au Conseil d'administration. Une "Management Letter" contenant des recommandations d'amélioration est rédigée une fois par an par un organe de révision externe (PricewaterhouseCoopers SA, Bâle) et est adressée au Conseil d'administration et à la direction générale/direction du Groupe.



## 4. Direction du Groupe

### 4.1 Membres de la direction du Groupe

L'énumération ci-après concerne à la fois UMS – Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne, et Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne. Tous les membres de la direction du Groupe ont un mandat illimité dans le temps.

#### Situation au 31 décembre 2005

##### Martin Hellweg

Voir point 3.1.

##### Daniel Brendel

De nationalité française, Daniel Brendel était membre de la direction du Groupe en tant que Chief Sales Officer de janvier à septembre 2005. Depuis septembre 2005, il est Executive Vice President et est aussi membre de la direction générale. De plus, comme adjoint du Chief Executive Officer, il est également adjoint du président de la direction générale et de la direction du Groupe.

Daniel Brendel est titulaire d'une licence en allemand et en gestion d'entreprise internationale de l'Université de Metz, France. Avant d'intégrer le Groupe Swissmetal, Daniel Brendel était responsable du secteur produit/stratégie de marché et management de la qualité chez Tréfinmetaux et avait également occupé la fonction de Business-Unit Manager à la division Extruded and Drawn au sein du groupe KME. Au cours de sa carrière professionnelle, il acquit de profondes connaissances en vente et en management dans le domaine des semi-conducteurs cuivreux. Daniel Brendel est spécialisé dans l'intégration et l'expansion des réseaux de distribution mondiaux, en particulier dans le domaine des produits de niche.

##### Yvonne Simonis

De nationalité allemande, Yvonne Simonis est membre de la direction du Groupe depuis mars 2004 en tant que Chief Financial Officer.

Elle a étudié la sinologie et la gestion d'entreprise à l'Université de Freiburg (Allemagne) et détient un MBA et un MBI de la Rotterdam School of Management. Avant d'intégrer le Groupe Swissmetal en août 2002, Yvonne Simonis a travaillé pendant deux ans dans une entreprise de conseil en Allemagne et quatre ans dans le service Finance et Controlling chez BASF Allemagne et Asie.

##### Sam V. Furrer

De nationalité suisse, Sam V. Furrer est membre de la direction du Groupe depuis juillet 2004 en tant que chef du développement d'entreprise (Chief Development Officer) et chef des ressources humaines.

Il est titulaire d'une licence en gestion d'entreprise de l'Université de St. Gall. Sam V. Furrer a travaillé pour de nombreuses sociétés de conseil internationales dans les domaines du déplacement de stratégie, du Change Management et du développement d'entreprise. Au cours de sa carrière en tant que conseiller, il a acquis de larges connaissances spécifiques dans des branches industrielles différentes, telles que l'industrie pétrolière, l'industrie du ciment, le secteur de la poste, l'industrie électrique et l'industrie des télécommunications.

##### Jean-Pierre Tardent

De nationalité suisse, Jean-Pierre Tardent est membre de la direction du Groupe depuis juillet 2004 en tant que chef de l'innovation et du développement des affaires.

Il est titulaire d'une licence en sciences des matériaux de l'EPFL à Lausanne et a démarré sa carrière au sein du Groupe Swissmetal en 1982. Jean-Pierre Tardent dispose d'une longue expérience dans le domaine des alliages cuivreux, leurs applications, ainsi que dans leur production.

##### Martin Heuschkel

De nationalité française, Martin Heuschkel est membre de la direction du Groupe depuis décembre 2003 en tant que chef informatique (CIO) et chef Qualité et Environnement.

Il est ingénieur diplômé HES en électrotechnique de la Haute École Spécialisée de Bâle. Avant de rejoindre le Groupe Swissmetal, Martin Heuschkel a travaillé cinq ans dans une société suisse de conseil pour des projets internationaux, sept ans comme chef technique (CTO) d'un consortium de logistique international et quatre ans au service des systèmes informatiques et systèmes de sécurité d'une grande banque suisse. De plus, il est vice-président du Conseil d'administration de Swiss Data Safe SA à Amsteg.

##### Werner Riegert

De nationalité suisse, Werner Riegert est membre de la direction du Groupe depuis février 2004 en tant que chef des achats.

Il est titulaire d'un diplôme d'employé de commerce. Durant ses 28 ans d'activités au sein du Groupe Swissmetal, il a acquis de larges connaissances dans le domaine des achats, avec une spécialisation dans le domaine de la gestion des métaux.

### Henri Bols

De nationalité française, Henri Bols est membre de la direction du Groupe depuis septembre 2003 en tant que directeur du site de Dornach et depuis novembre 2005 en tant que directeur des sites de Dornach et de Reconvilier.

Henri Bols est ingénieur diplômé de l'École d'Arts et Métiers de Paris. Avant de rejoindre le Groupe Swissmetal en septembre 1999, il a travaillé pendant 8 ans pour Pêchiney où il a fini en tant que chef de production. Il dispose de profondes connaissances dans le domaine métallurgique des alliages spéciaux.

#### Changements au cours de l'exercice 2005

Ont quitté la direction du Groupe au cours de l'exercice 2005 Albert E. Gaide (employé ad interim jusqu'à juillet 2005), ainsi que les membres temporaires Thierry Daras, Eric Aellen, Stephan Breggy et Roderick Tanzer. De plus, Patrick Rebstein était membre de la direction du Groupe de juillet 2005 à décembre 2005. Albert E. Gaide, Stephan Breggy et Thierry Daras ont quitté définitivement l'entreprise. S'est rajouté comme membre à la direction du Groupe au cours de l'exercice 2005 Daniel Brendel (en janvier) qui est aussi devenu membre de la direction générale en septembre.

#### Changements intervenus depuis le 31 décembre 2005

En février 2006, les anciens membres temporaires de la direction du Groupe, Eric Aellen et Patrick Rebstein, ont définitivement quitté Swissmetal.

Les effectifs de la direction du Groupe et de la direction générale ont été complétés par les deux personnes suivantes:

### Volker Suchordt

De nationalité allemande, Volker Suchordt est membre de la direction générale et de la direction du Groupe depuis février 2006 en tant qu'Executive Vice President dans le domaine industriel. Il continue également à occuper la fonction de directeur de l'usine Busch-Jaeger Metallwerk GmbH à Lüdenscheid pour une période transitoire.

Volker Suchordt est diplômé de l'Université de Dortmund et de l'Université Bochum Metallkunde avec spécialisation en métallurgie et en technique de formage. Il dispose d'une longue expérience dans la branche des produits semi-finis à base de cuivre acquise en travaillant dans diverses entreprises, telles que VDM Draht-, Band- und Münzwerk, Swissmetal Busch-Jaeger et Thyssen Krupp-VDM Drahtwerk. Pour finir, il a permis à l'usine métallurgique Busch-Jaeger Metallwerk GmbH de devenir ce qu'elle est aujourd'hui: un fabricant particulièrement compétitif de produits spéciaux à haute valeur ajoutée.

### Laura Rossini

De nationalité italienne, Laura Rossini est membre de la direction du Groupe depuis janvier 2006 en tant que chef des ressources humaines.

Elle a étudié les langues étrangères avec une spécialisation en droit et économie et est diplômée de l'École Supérieure de Cologne. Puis, elle a suivi plusieurs formations supplémentaires dans les ressources humaines, domaine dans lequel elle travaille depuis maintenant 10 ans. Laura Rossini dispose d'une solide expérience dans l'évaluation stratégique en ressources humaines, le recrutement et le développement du management, expérience qu'elle a acquise en travaillant dans divers groupes industriels internationaux, tels que Hilti et Holcim. De plus, elle justifie d'une expérience opérationnelle dans les ressources humaines, ayant exercé la fonction de chef du personnel dans une petite entreprise industrielle.

#### 4.2 Autres activités et mandats politiques

Si les membres de la direction du Groupe exercent encore d'autres activités ou mandats politiques, ils sont précisés dans leur curriculum vitae respectif.

#### 4.3 Contrats de management

##### Contrat avec Ally Management Group

Le Groupe Swissmetal entretient des relations d'affaires avec Ally Management Group dont Martin Hellweg, membre du Conseil d'administration et CEO de Swissmetal, en est un partenaire de gestion et président du Conseil d'administration. Cette société spécialisée dans la gestion de redressement met essentiellement du personnel à disposition du Groupe Swissmetal pour des tâches spécifiques et temporaires dans le cadre de la restructuration de l'entreprise. Le Conseil d'administration est régulièrement informé des relations entretenues avec Ally Management Group. Le chiffre d'affaires que cette société a réalisé avec le Groupe Swissmetal se monte à CHF 141'236 pour l'exercice 2005.

## 5. Rémunérations, participations et prêts

### 5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et du programme de participations

Le Conseil d'administration fixe des rémunérations appropriées pour la mise à contribution de ses membres. Les membres du Conseil d'administration du Groupe Swissmetal reçoivent des honoraires et leurs frais sont couverts. Les membres de la direction du Groupe perçoivent un salaire, leurs frais sont couverts selon les dépenses et ils reçoivent un bonus en fonction des résultats et un bonus individuel en fonction des performances.

### 5.2 Rémunérations aux membres en fonction des organes dirigeants

La totalité des rémunérations payées au cours de l'exercice 2005 s'élève à:

- pour les membres du Conseil d'administration (CA): CHF 327'500 brut (année précédente: CHF 230'559), dont CHF 35'000 au membre exécutif du CA;
- pour les membres de la direction générale: CHF 2'513'746 brut (année précédente: CHF 3'245'332).

Au sens de la directive concernant les informations relatives à la gouvernance d'entreprise, aucune rémunération/indemnité de départ n'a été versée à un ancien membre du Conseil d'administration ou de la direction du Groupe qui a quitté ses fonctions au cours de l'année 2005.

### 5.3 Rémunérations à d'anciens membres des organes dirigeants

Au sens de la directive concernant les informations relatives à la gouvernance d'entreprise, il n'y a pas eu de versements à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la direction du Groupe qui ont quitté leurs fonctions avant 2005.

### 5.4 Participation en actions au cours de l'exercice

Au total, le Groupe Swissmetal détient au 31 décembre 2005 20'000 actions qui étaient réservées à un ancien programme d'options pour les collaborateurs. Aucune action ou option supplémentaire n'a été allouée.

### 5.5 Détention d'actions

Membres	Nbre d'actions détenues * au 31.12.2005	Nbre d'actions détenues * au 31.12.2004
Direction du Groupe	96'020 **	103'300 **
Conseil d'administration	4'801	2'001

\* Le nombre d'actions détenues comprend également les actions acquises en privé.

\*\* Dans le cadre de l'augmentation du capital, Martin Hellweg, CEO du Groupe Swissmetal, a acheté en juillet 2004 88'000 nouvelles actions au prix d'émission de CHF 9.00 chacune. Les 88'000 actions ont été bloquées jusqu'au 31 juillet 2005, 58'000 actions jusqu'en juillet 2006 et 28'000 actions jusqu'en juillet 2007. À partir du 1<sup>er</sup> août 2007, aucune action ne sera plus bloquée.

### 5.6 Options

Au 31 décembre 2004, 8'300 options étaient en possession de la direction du Groupe, dont 1'000 pouvaient être exercées jusqu'en avril 2005 et 7'300 jusqu'en juin 2005 au plus tard au prix de CHF 125.00 par unité. Toutes les options sont arrivées à échéance au 30 juin 2005. A fin 2005, il n'y avait plus d'options ouvertes.

### 5.7 Honoraires et rémunérations additionnels

Il n'y a pas eu d'honoraires ou de versements supplémentaires à des membres du Conseil d'administration ou de la direction du Groupe au sens de la directive concernant les informations relatives à la gouvernance d'entreprise.

### 5.8 Prêts aux organes

Il n'y a pas eu de prêts aux organes consentis à des membres du Conseil d'administration ou de la direction du Groupe au sens de la directive concernant les informations relatives à la gouvernance d'entreprise.

### 5.9 Rémunération la plus élevée

La rémunération la plus élevée versée à un membre du Conseil d'administration s'élève pour l'exercice 2005 à CHF 62'500 (année précédente: CHF 70'000).

## 6. Droit de participation des actionnaires

### 6.1 Limitation et représentation

Vis-à-vis de la société, le porteur d'une action est autorisé à exercer le droit de vote, pourvu qu'il justifie de sa possession par la production de l'action ou de toute autre manière prescrite par le Conseil d'administration. Un actionnaire peut faire représenter ses actions par une autre personne qui devra elle-même être actionnaire.

### 6.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, sous réserves de la disposition de l'article 704 du Code des obligations.

### 6.3 Convocation à l'Assemblée générale

L'Assemblée générale se réunit chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice annuel. L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration et, si nécessaire, par l'organe de révision, les liquidateurs ou les représentants des obligataires. L'Assemblée générale est convoquée vingt jours au moins avant la date de sa réunion par un avis inséré dans la "Feuille Officielle Suisse du Commerce". Les sujets portés à l'ordre du jour ainsi que les propositions du Conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation à l'Assemblée générale ou l'inscription d'un sujet à l'ordre du jour sont mentionnés dans la convocation. L'Assemblée générale se réunit en séance extraordinaire notamment chaque fois que le Conseil d'administration le juge utile ou nécessaire, ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital-actions.

### 6.4 Ordre du jour

En ce qui concerne les sujets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, aucune décision ne pourra être prise, à l'exception des demandes de convocation d'une Assemblée générale extraordinaire ou d'un examen particulier. Il n'est pas nécessaire d'annoncer les demandes dans le cadre des sujets portés à l'ordre du jour ou ceux ne nécessitant pas une prise de décision.

### 6.5 Inscription au registre des actions

Du fait qu'UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA n'émet pas d'actions nominatives, il n'y a pas d'inscription au registre des actions.

## 7. Prises de contrôle et mesures de défense

### 7.1 Obligation d'offre

Le Groupe Swissmetal n'a pas eu à prendre de mesures de défense contre une tentative d'OPA. Les organes dirigeants sont de l'avis que la meilleure défense est une valorisation adaptée des actions et misent sur le libre jeu des forces du marché, au lieu de s'appuyer sur des mesures qui, en général, ont des répercussions négatives à long terme sur le cours des actions. Les statuts de la société ne comportent aucune clause de "opting-up" ou de "opting-out". Cela signifie que si un actionnaire ou un groupe d'actionnaires agissant ensemble détient plus d'un tiers des actions émises, l'obligation de faire une offre d'achat s'applique conformément à la Loi suisse sur les bourses.

### 7.2 Clause de prise de contrôle

Il n'existe pas de clauses relatives à la prise de contrôle dans les accords et les programmes élaborés en faveur des membres du Conseil d'administration et de la direction du Groupe.

## 8. Organe de révision

### 8.1 Durée du mandat et durée de la fonction du réviseur responsable

PricewaterhouseCoopers SA, Bâle, (jusqu'en 1998 sous l'appellation STG-Coopers & Lybrand SA, Bâle), est mandaté depuis 1986 pour procéder à la révision des comptes du Groupe Swissmetal. Gerd Tritshler a été pour la première fois réviseur responsable pour la clôture de l'exercice 2004. Le réviseur est élu pour une durée d'un an lors de l'Assemblée générale.

### 8.2 Honoraires

Le montant des honoraires de révision facturé par la société de révision pendant l'exercice 2005 s'élève à CHF 357'380 (année précédente: CHF 269'700).

### 8.3 Honoraires additionnels

Le montant des honoraires pour des prestations additionnelles, avant tout dans le cadre de diverses prestations fiscales au profit d'UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA ou de l'une des sociétés du Groupe pendant l'exercice 2005, s'élève à CHF 132'950 (année précédente: CHF 407'428).

### 8.4 Surveillance et contrôle

Des entretiens ont lieu régulièrement entre la direction générale/direction du Groupe et le réviseur responsable.

## 9. Politique d'information

Le Groupe Swissmetal informe régulièrement les actionnaires et les investisseurs sur la marche des affaires et sur l'activité de la branche par différents moyens: communiqués de presse, conférences sur le bilan et conférences d'analystes, rapport annuel, rapports semestriels et trimestriels et autres informations complémentaires.

D'autres informations sont disponibles sur le Web: [www.swissmetal.com](http://www.swissmetal.com)

Que ce soit pour des objets de haute précision ou des œuvres d'art, des bijoux ou des pièces d'Euro, des canalisations ou des instruments de musique – il est presque impensable d'imaginer un monde sans cuivre. Aussi, nous aimerions vous présenter sur les prochaines pages quelques caractéristiques de ce métal précieux et vous invitons à découvrir ce fascinant minerai et ses différentes applications. Laissez-vous surprendre par des faits et des détails intéressants sur cette matière première qui occupe l'humanité depuis plus de 10'000 ans. Une image du monde qui met en lumière des analogies frappantes entre les caractéristiques du cuivre et certains phénomènes naturels.

An aerial photograph of a coastline. The ocean is a deep blue, with white-capped waves breaking against a dark, rocky shore. The sun is low in the sky, creating a shimmering, golden light on the water's surface and casting long, dark shadows on the rocks. The overall mood is serene and powerful.

## Le flux de chaleur.

La mer est le plus grand et le plus important réservoir naturel de chaleur au monde. Mais il existe encore d'autres éléments qui ont d'excellentes propriétés thermiques – par exemple le cuivre. Que ce soit pour des systèmes de canalisation pour les chauffages, en passant par la première machine à vapeur jusqu'au microprocesseur moderne, le cuivre est tout simplement l'élément qui rend possible notre civilisation moderne.



## Le cycle de la vie.

La nature ne génère pas de déchets. Il en va de même pour le cuivre. Après son utilisation initiale, ce métal précieux est 100% réutilisable et en tant que cuivre pur, il ne perd ni de sa valeur, ni de sa qualité. C'est pourquoi, au fil du cycle de production, tous les restes sont recyclés à 100% et même d'anciens objets en cuivre peuvent à nouveau servir de matière première pour la fabrication de nouveaux produits.



A close-up photograph of a copper alloy roof. The surface is highly textured with a complex, wavy pattern of ridges and valleys. The color is a rich, dark red-brown, with some areas appearing darker and more metallic. The lighting highlights the intricate details of the metal's surface.

## La matière dure et souple à la fois.

Les alliages cuivreux sont extrêmement malléables et permettent ainsi de modeler des objets complexes. La ductilité du cuivre est une propriété très appréciée non seulement dans la fabrication d'instruments de musique, mais également dans la construction de toitures. Résultat: des toitures qui s'adaptent presque à toutes les formes architecturales tout en garantissant une parfaite étanchéité.

## Sous haute tension.

Pas de confort moderne sans électricité. Et sans cuivre, pas d'électricité. De l'ampoule électrique au réseau informatique complexe en passant par le réfrigérateur – partout où il y a de l'électricité, le cuivre garantit une parfaite conductivité électrique. Cette propriété fait du cuivre un métal précieux indispensable aujourd'hui.





## L'union de l'un avec l'autre.

Tout comme dans le monde animal et le monde végétal, des combinaisons complexes sont également possibles dans le secteur industriel et technique – par exemple pour les radiateurs automobiles. Pour réaliser ce chef d'œuvre filigrané, il faut un matériel qui soit brasable et soudable: le cuivre. De par leurs nombreuses propriétés, les alliages cuivreux sont le matériel préféré pour la réalisation de constructions exigeantes qui résistent également aux sollicitations extrêmes.



## **La force positive de la terre.**

Les herbes médicinales ne sont pas les seules à avoir des effets bénéfiques sur la santé. Le cuivre aussi peut protéger la santé dans beaucoup de domaines. Grâce à sa vertu antibactérienne, le cuivre est utilisé pour protéger les vignes sensibles ou encore pour désinfecter les surfaces métalliques dans les hôpitaux. Sa propriété biostatique permet de lutter contre la propagation des bactéries. Et ainsi, l'utilisation de tuyaux en cuivre dans les climatisations empêche efficacement la propagation de microbes et d'épidémies.

A close-up photograph of several large, vibrant green leaves, likely from a plant like a hosta or similar. The leaves are covered in numerous small, clear water droplets, suggesting they have been recently watered or it has rained. The lighting is soft, highlighting the texture of the leaf veins and the glistening surface of the water. The background is dark and out of focus, making the green leaves stand out prominently.

## L'élément qui résiste à la pluie.

Les plantes résistent aux intempéries. Le cuivre est aussi remarquablement robuste et résiste au temps. Qu'il s'agisse d'anciennes cathédrales, de coques de gros navires ou de couverts, le cuivre est très souvent le métal précieux que l'on préfère. Ce n'est pas pour rien que le monument le plus célèbre au monde, la statue de la liberté à New York, a été fabriquée en cuivre et résiste depuis 1886 au soleil, à la neige et avant tout à la pluie.



## La fusion des éléments.

Le mélange de deux éléments peut donner naissance à une nouvelle qualité – ceci est aussi vrai pour les alliages cuivreux comme le bronze ou le laiton. Mais ces mélanges de métaux, découverts il y a plus de 4000 ans, ne sont pas les seuls qui ont une grande importance économique. D'autres alliages cuivreux innovants avec leurs nombreuses combinaisons font aujourd'hui partie des technologies de pointe – par exemple dans l'industrie moderne de l'électronique, de l'aérospatial et de l'aéronautique.

Groupe Swissmetal	
Compte de résultat consolidé	32
Bilan consolidé	33
Tableau de financement consolidé	34
Tableau des variations des fonds propres consolidés	35
Annexe aux comptes annuels consolidés	36
Notes relatives au compte de résultat consolidé	39
Notes relatives au bilan consolidé	41
Autres notes	46
Rapport du réviseur des comptes consolidés	50

Toutes les indications chiffrées s'entendent en milliers de francs suisses (kCHF).

La présentation des comptes consolidés du Groupe Swissmetal est effectuée selon les Swiss GAAP RPC, celle des comptes annuels de UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA d'après le code des obligations (CO).

## Compte de résultat consolidé

	Notes	2005		2004	
		kCHF	%	kCHF	%
<b>Chiffre d'affaires brut</b>	<b>01</b>	<b>198'347</b>	<b>181.6</b>	<b>204'830</b>	<b>172.9</b>
Déductions sur ventes	02	-7'957	-7.3	-9'696	-8.1
<b>Chiffre d'affaires net</b>		<b>190'390</b>	<b>174.3</b>	<b>195'134</b>	<b>164.8</b>
Charges de matières et variation des stocks	03	-81'167	-74.3	-76'700	-64.8
<b>Marge brute</b>		<b>109'223</b>	<b>100.0</b>	<b>118'434</b>	<b>100.0</b>
Autres produits d'exploitation	04	848	0.8	137	0.1
Production immobilisée	05	412	0.4	368	0.3
Charges de personnel	06	-65'580	-60.0	-69'593	-58.7
Charges d'exploitation et d'administration	07	-28'949	-26.5	-28'544	-24.1
Charges de restructuration		0	0.0	-569	-0.5
<b>Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)</b>		<b>15'954</b>	<b>14.7</b>	<b>20'233</b>	<b>17.1</b>
Amortissements	08	-12'533	-11.5	-11'867	-10.0
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>		<b>3'421</b>	<b>3.2</b>	<b>8'366</b>	<b>7.1</b>
Résultat financier	09	961	0.9	-3'656	-3.1
Charges de refinancement		0	0.0	-1'354	-1.1
Résultat hors exploitation	10	-82	-0.1	2'166	1.8
Résultat exceptionnel	11	-85	-0.1	12'900	10.9
<b>Résultat avant impôts (EBT)</b>		<b>4'215</b>	<b>3.9</b>	<b>18'422</b>	<b>15.6</b>
Impôts	12	-910	-1.0	-736	-0.7
<b>Résultat de l'exercice avant part des minoritaires</b>		<b>3'305</b>	<b>2.9</b>	<b>17'686</b>	<b>14.9</b>
Part des minoritaires	13	-3	0.0	0	0.0
<b>Résultat de l'exercice (EAT)</b>		<b>3'302</b>	<b>2.9</b>	<b>17'686</b>	<b>14.9</b>

En 2004, les deux filiales Swissmetal France S.A.S., Montreuil, et UMS Cayman Ltd, George Town, ont été prises en compte pour la dernière fois dans le compte de résultat consolidé,

car les sociétés se trouvaient alors en voie de fermeture (désormais achevée).

EBITDA: Earnings before interest, taxes, depreciation and amortization

EBIT: Earnings before interest and tax

EBT: Earnings before tax

EAT: Earnings after tax



## Bilan consolidé

ACTIF	Notes	31.12.2005		31.12.2004	
		kCHF	%	kCHF	%
<b>Actif circulant</b>					
Liquidités	14	13'721	8.4	9'307	5.7
Titres de placement		2	0.0	2	0.0
Effets à recevoir et chèques	15	80	0.0	285	0.2
Créances clients	16	30'131	18.5	32'207	19.9
Autres créances	17	6'139	3.8	10'073	6.2
Stocks	18	43'094	26.5	44'888	27.7
Comptes de régularisation actifs	19	1'668	1.0	2'346	1.4
<b>Total actif circulant</b>		<b>94'835</b>	<b>58.2</b>	<b>99'108</b>	<b>61.1</b>
<b>Actif immobilisé</b>					
Immobilisations corporelles et incorporelles	20	65'712	40.4	62'890	38.9
Prêts	21	0	0.0	81	0.0
Actifs relatifs aux réserves des cotisations de l'employeur	22	2'241	1.4	0	0.0
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>67'953</b>	<b>41.8</b>	<b>62'971</b>	<b>38.9</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>162'788</b>	<b>100.0</b>	<b>162'079</b>	<b>100.0</b>

PASSIF	Notes	31.12.2005		31.12.2004	
		kCHF	%	kCHF	%
<b>Fonds étrangers à court terme</b>					
Dettes financières	23	1'345	0.8	2'621	1.6
Dettes fournisseurs	24	14'329	8.8	16'162	10.0
Autres dettes	25	3'292	2.0	3'161	2.0
Comptes de régularisation passifs	26	3'121	1.9	3'100	1.9
Provisions	27	780	0.5	2'673	1.6
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>22'867</b>	<b>14.0</b>	<b>27'717</b>	<b>17.1</b>
<b>Fonds étrangers à long terme</b>					
Emprunt pour le financement du stock obligatoire	28	10'000	6.2	11'000	6.8
Provisions	27	6'513	4.0	4'931	3.0
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>		<b>16'513</b>	<b>10.2</b>	<b>15'931</b>	<b>9.8</b>
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>39'380</b>	<b>24.2</b>	<b>43'648</b>	<b>26.9</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>29</b>				
Capital-actions		58'910	36.1	58'910	36.3
Réserves provenant de primes		37'420	23.0	37'420	23.1
Bénéfices accumulés		24'430	15.0	5'059	3.1
Actions propres		-700	-0.4	-700	-0.4
Différences de change cumulées		-45	0.0	-32	0.0
Résultat de l'exercice		3'302	2.0	17'686	10.9
Part des minoritaires	13	91	0.1	88	0.1
<b>Total fonds propres</b>		<b>123'408</b>	<b>75.8</b>	<b>118'431</b>	<b>73.1</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>162'788</b>	<b>100.0</b>	<b>162'079</b>	<b>100.0</b>

Les deux filiales Swissmetal France S.A.S., Montreuil, et UMS Cayman Ltd, George Town, ont été déconsolidées

au 31 décembre 2004, car les sociétés se trouvaient alors en voie de fermeture (désormais achevée).

## Tableau de financement consolidé

	2005	2004
	kCHF	kCHF
<b>Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation</b>		
Résultat de l'exercice	3'302	17'686
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	12'533	11'867
Variation des provisions		
– à court terme	-1'893	-13'630
– à long terme	1'021	1'816
Autres résultats sans incidence sur les liquidités*	420	-4'523
<b>Flux de trésorerie avant variation du fonds de roulement net</b>	<b>15'383</b>	<b>13'216</b>
Variation des titres de placement, créances et comptes de régularisation actifs	6'901	-4'261
Variation des stocks	1'359	-16'546
Variation des dettes fournisseurs	-1'838	4'340
Variation des autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs	-721	4'164
<b>Total flux de trésorerie relatifs à l'exploitation (operating cash-flow) avant postes exceptionnels</b>	<b>21'084</b>	<b>913</b>
Achat de créances en rapport avec les garanties (postes exceptionnels)	0	-5'551
<b>Total flux de trésorerie relatifs à l'exploitation (operating cash-flow) après postes exceptionnels</b>	<b>21'084</b>	<b>-4'638</b>
<b>Flux de trésorerie relatifs aux investissements</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-15'463	-11'226
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	1'626
<b>Total flux de trésorerie relatifs aux investissements</b>	<b>-15'463</b>	<b>-9'600</b>
<b>Free cash flow</b>	<b>5'621</b>	<b>-14'238</b>
<b>Flux de trésorerie relatifs au financement</b>		
Variation des emprunts bancaires	-1'000	-32'655
Transactions relatives aux fonds propres	0	44'905
Variation des prêts	-223	-2'402
<b>Total flux de trésorerie relatifs au financement</b>	<b>-1'223</b>	<b>9'848</b>
<b>Différences de change relatives aux liquidités</b>	<b>16</b>	<b>-8</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>4'414</b>	<b>-4'398</b>
<b>État des liquidités au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>9'307</b>	<b>13'705</b>
<b>État des liquidités au 31 décembre</b>	<b>13'721</b>	<b>9'307</b>
<b>* Autres résultats sans incidence sur les liquidités</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Abandon de créances des banques	0	-6'270
Effets de la déconsolidation	0	2'423
Résultat des cessions et mise au rebut d'immobilisations corporelles	106	-1'603
Incidence fiscale des coûts de transactions liées aux fonds propres	0	1'445
Corrections de valeur sur des actifs	339	-410
Corrections de valeur sur des participations	0	110
Différences de change résultant de la conversion des emprunts bancaires	0	-488
Autres	-25	270
<b>Total "Autres résultats sans incidence sur les liquidités"</b>	<b>420</b>	<b>-4'523</b>

Les deux filiales Swissmetal France S.A.S., Montreuil, et UMS Cayman Ltd, George Town, ont été prises en compte pour la dernière fois dans le tableau de financement

consolidé en 2004, car les sociétés se trouvaient alors en voie de fermeture (désormais achevée).

## Tableau des variations des fonds propres consolidés

kCHF	Capital- actions	Réserves provenant de primes <sup>1)</sup>	Actions propres	Bénéfices accumulés <sup>2)</sup>	Différences de change cumulées	Total sans la part des minoritaires	Part des minoritaires	Total y compris la part des minoritaires
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>85'000</b>			<b>-32'395</b>		<b>52'605</b>	<b>88</b>	<b>52'693</b>
Effet de l'introduction de Swiss GAAP RPC 24 (reclassification)			-700			-700		-700
Reclassification des différences de change cumulées				2'475	-2'475	0		0
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2004 (après reclassification)</b>	<b>85'000</b>		<b>-700</b>	<b>-29'920</b>	<b>-2'475</b>	<b>51'905</b>	<b>88</b>	<b>51'993</b>
1 <sup>re</sup> réduction de capital	-35'020			35'020		0		0
2 <sup>ème</sup> réduction de capital	-42'330	42'330				0		0
Augmentation de capital – tranche A	23'000					23'000		23'000
Augmentation de capital – tranche B	28'260					28'260		28'260
Coûts des transactions liées aux fonds propres		-4'910				-4'910		-4'910
Résultat de l'exercice 2004				17'686		17'686	0	17'686
Modifications du périmètre de consolidation				-41	2'443	2'402		2'402
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2005</b>	<b>58'910</b>	<b>37'420</b>	<b>-700</b>	<b>22'745</b>	<b>-32</b>	<b>118'343</b>	<b>88</b>	<b>118'431</b>
Effet dû à la première application de Swiss GAAP FER 16 (institutions de prévoyance) <sup>3)</sup>				1'685		1'685		1'685
Résultat de l'exercice 2005				3'302		3'302	3	3'305
Différences de change					-13	-13		-13
<b>Etat au 31 décembre 2005</b>	<b>58'910</b>	<b>37'420</b>	<b>-700</b>	<b>27'732</b>	<b>-45</b>	<b>123'317</b>	<b>91</b>	<b>123'408</b>

<sup>1)</sup> Comprend la réserve générale versée et les coûts des transactions liées aux fonds propres.

<sup>2)</sup> Comprend les gains résultant de la première consolidation et des suivantes, le report à nouveau, l'effet de la première application de Swiss GAAP RPC 16 (institutions de prévoyance), ainsi que le résultat de l'exercice.

<sup>3)</sup> Se référer à "actifs relatifs aux réserves des cotisations de l'employeur".

Suite à l'introduction de la norme de présentation des comptes annuels Swiss GAAP RPC 24 au 1<sup>er</sup> janvier 2004, la réserve pour actions propres à hauteur de CHF 2.3 millions a été reclassée dans les réserves de bénéfices et les actions propres (comprises dans les titres de placement à un cours de CHF 35.00 par action à fin 2003) ont été portées en déduction des fonds propres. Les bénéfices accumulés comprennent CHF 26.9 millions de réserves non distribuables pour les sociétés individuelles.

Au 31 décembre 2005, le montant d'actions propres restait inchangé à 20'000 unités.

Au 31 décembre 2004, 8'300 options étaient en possession de la direction du Groupe, dont 1'000 pouvaient être exercées jusqu'en avril 2005 et 7'300 jusqu'en juin 2005 au plus tard au prix de CHF 125.00 par unité. Toutes les options sont arrivées à échéance au 30 juin 2005. A fin 2005, il n'y avait plus d'options ouvertes.

Actions propres	31.12.2005	31.12.2004
	Nombre	Nombre
	20'000	20'000

## Annexe aux comptes annuels consolidés

### Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés, dont UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne, détient une participation de plus de 50%, sont incluses dans la consolidation.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2005 comprend les sociétés suivantes:

- UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne, Suisse
- Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne, Suisse, avec les sites de production Boilat et Dornach (participation à hauteur de 100%)
- Swissmetal Deutschland Handelsgesellschaft mbH, Deisslingen-Lauffen, Allemagne (participation à hauteur de 100%)
- Swissmetal Italia s.r.l., Milan, Italie (participation à hauteur de 80%)

Modifications du périmètre de consolidation au 31 décembre 2005: Aucune modification du périmètre de consolidation n'a été entreprise lors de l'exercice.

### Principes de consolidation

Les comptes consolidés donnent une image fidèle (true and fair view) du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats du Groupe et sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC. Swissmetal étudie encore l'éventualité de présenter les comptes annuels consolidés selon les International Financial Reporting Standards (IFRS).

Le capital est consolidé d'après la méthode "purchase" (méthode de la nouvelle évaluation). En application de la méthode de l'intégration globale, tous les actifs et passifs ainsi que l'ensemble des charges et produits des sociétés du périmètre de consolidation sont repris intégralement dans les comptes consolidés. La part des tiers minoritaires aux fonds propres et au résultat des sociétés concernées est mise en évidence dans le bilan et le compte de résultat sous la rubrique "Part des minoritaires". Les créances et dettes ainsi que les charges et produits entre les sociétés consolidées ont été éliminés. Les bénéfices intermédiaires sur stocks n'ont pas été éliminés en raison de leur faible importance. Les participations non consolidées sont évaluées à leur quote-part dans les fonds propres.

### Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et passifs du Groupe Swissmetal s'effectue selon les Swiss GAAP RPC et par conséquent d'après le principe "true and fair view" (valeur d'acquisition sous déduction des corrections de valeurs économiques nécessaires). Les impôts différés relatifs aux réserves latentes, non imposées, sont calculés sur la base des taux d'imposition futurs prévisibles et provisionnés.

### Stocks

La méthode d'évaluation des stocks est adaptée aux caractéristiques de l'activité. Les sociétés de production évaluent le métal brut et la part métal incluse dans la production propre selon le principe LIFO (last-in-first-out) en tenant compte des engagements d'achats et de ventes au jour de clôture. Les sociétés de négoce évaluent leurs stocks au prix d'acquisition moyen. Les stocks sont évalués sur la base des coûts complets. Les matières auxiliaires et fournitures d'exploitation ne sont pas activées.

### Provisions

Tous les risques de pertes perceptibles et évaluables ont été provisionnés dans le cadre de la Swiss GAAP RPC 23.

### Devises

Dans les différentes sociétés du Groupe, les charges et les produits sont comptabilisés, soit au cours du jour correspondant, soit à leur cours de couverture. Les actifs et passifs libellés en devises sont évalués au cours de clôture correspondant. Les variations résultant des liquidités sont saisies dans le compte de résultat. Les écarts de conversion négatifs relatifs aux créances et dettes sont, après prise en compte des positions de couverture, imputés au compte de résultat. Les écarts de conversion positifs relatifs aux créances et dettes sont, après prise en compte des positions de couverture, portés au bilan dans les passifs à court terme.

Les comptes annuels des sociétés étrangères ont été convertis selon la méthode du cours de clôture (current rate method). Le bilan a été converti au cours de clôture au 31 décembre 2005, respectivement au 31 décembre 2004, le compte de résultat au cours moyen de l'exercice. Les variations résultant de ces opérations de conversion sont présentées dans les fonds propres sous la rubrique "Écarts de conversion" et n'ont aucune incidence sur le résultat.

Cours de conversion appliqués		2005		2004	
CHF	Bilan	Compte de résultat	Bilan	Compte de résultat	
1 EUR	1.5590	1.5480	1.5440		1.5440
1 USD	1.3160	1.2460	1.1320		1.2430
1 GBP	2.2640	2.2650	2.1800		2.2760

### Classification des échéances

Les créances et les dettes, dont l'échéance est à plus de 12 mois, sont considérées comme étant à long terme. La part des positions à long terme, présentant un caractère à court terme, est reclassée en conséquence.

### Recherche et développement

Les charges relatives aux activités de recherche et développement s'élèvent pour l'exercice 2005 à CHF 1.1 million (CHF 1.3 million en 2004) et ne sont pas activées, mais directement imputées au compte de résultat. Ce montant a été utilisé pour plusieurs projets dans le secteur de nouvelles matières ainsi que pour les produits de l'industrie aéronautique et d'autres. La composante essentielle de ces charges concerne les frais de personnel à hauteur de CHF 0.7 million (CHF 1.1 million en 2004).

### Du croire

Le du croire comprend les ajustements de valeurs individuelles ainsi qu'une provision forfaitaire globale représentant 3% du montant total des créances non assurées et vient directement en déduction du montant des créances clients.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

#### Principes d'activation

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont valorisées au plus à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires. Les biens, dont la valeur d'acquisition dépasse CHF 5'000 par projet et dont la durée d'utilisation est d'au moins deux ans, sont activés.

#### Amortissements

Les amortissements planifiés mettent en évidence la dépréciation des biens due à l'utilisation et à l'obsolescence. Les dotations aux amortissements sont effectuées selon des critères micro-économiques. Les taux sont les suivants:

Terrains et constructions		
	années	%
Terrains	0	0.0
Constructions à structure lourde – locaux de production	25	4.0
Constructions à structure lourde – locaux administratifs	40	2.5
Constructions à structure légère – locaux de production	10	10.0
Constructions à structure légère – locaux administratifs	20	5.0
Immeubles d'habitation	50	2.0
Immeubles de chantier	33	3.0

Installations techniques, machines, mobilier d'exploitation et de bureau		
	années	%
Machines et installations de fabrication (de durée de vie moyenne)	10	10.0
Machines et installations de fabrication (de courte durée de vie)	5	20.0
Outillage spécifique et pièces de rechange	5	20.0
Grandes installations (presses, fonderies)	15	6.7
Infrastructure (de durée de vie moyenne)	10	10.0
Infrastructure (de courte durée de vie)	5	20.0
Mobilier et machine de bureau	5	20.0
Équipement informatique (calculateur, serveur, imprimantes)	5	20.0
Équipement informatique (PC, petites imprimantes, etc.)	3	33.3
Véhicules (voitures du stock et personnelles)	5	20.0
Véhicules (camions)	8	12.5

Immobilisations incorporelles		
	années	%
Software	3	33.3

Si la durée d'utilisation probable est plus courte que celle résultant de l'application des taux d'amortissement mentionnés ci-dessus, il est tenu compte de cette durée d'utilisation plus courte.

#### Impairment

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont examinées quant à une possible diminution de valeur si des signes indiquent l'existence d'une dépréciation durable. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur utile réalisable. Celle-ci correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs générés. S'il y a dépréciation de valeur, la valeur comptable doit être ramenée à la valeur utile réalisable et la correction de valeur imputée au résultat de la période.

#### Prévoyance professionnelle

La présentation des comptes du Groupe Swissmetal tient compte des principes de la Swiss GAAP RPC 16 relatifs aux engagements de prévoyance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000. De plus, Swissmetal a fait usage de la possibilité d'appliquer la nouvelle Swiss GAAP RPC 16 plus tôt et a d'ores et déjà appliqué les modifications en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006 dans les comptes consolidés en 2005. Le montant initial au 1<sup>er</sup> janvier 2005 de l'avantage économique a été enregistré directement dans les fonds propres.

Le Groupe Swissmetal prend en charge les coûts relatifs à la prévoyance professionnelle de l'ensemble de ses collaborateurs ainsi que de leurs ayants droit selon les prescriptions légales. L'ensemble des plans importants de prévoyance relève du droit suisse. Les engagements de prévoyance ainsi que le patrimoine assurant leur couverture sont gérés par des fondations juridiquement indépendantes.

L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance sont régis par la loi (LPP), l'acte de fondation ainsi que les règlements relatifs à la prévoyance en vigueur. Les engagements de prévoyance sont revus régulièrement par des experts en prévoyance professionnelle. Les plans de prévoyance du Groupe Swissmetal correspondent selon Swiss GAAP RPC 16 à des plans de contributions.

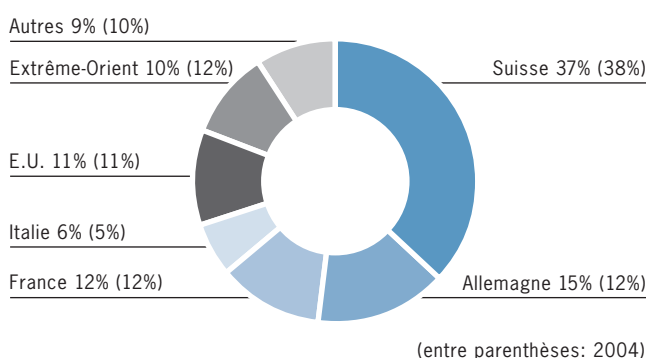
Les sociétés Swissmetal Deutschland Handelsgesellschaft mbH, Deisslingen-Lauffen, et Swissmetal Italia s.r.l., Milan, ne disposent pas d'institutions de prévoyance professionnelle propres. Ainsi, le bilan consolidé fait apparaître les provisions correspondantes.

# Notes relatives au compte de résultat consolidé

## 1. Chiffre d'affaires brut

Le chiffre d'affaires brut s'élève à CHF 198.3 millions (CHF 204.8 millions en 2004), soit une diminution de 3% (CHF 6.5 millions) par rapport à la valeur comparable de l'exercice précédent. Ceci s'explique par la pression continue sur les prix dans le secteur des produits standards en raison des surcapacités dans ce segment, laquelle a toutefois été compensée en partie par l'augmentation des prix des métaux.

### Le chiffre d'affaires brut se répartit d'après les régions géographiques de la manière suivante:



La répartition sur les sept régions représentées a peu évolué par rapport à l'exercice précédent. Le Groupe Swissmetal réalise 37% de son chiffre d'affaires avec des entreprises en Suisse et 63% avec des entreprises étrangères. Les pays européens les plus importants, à savoir l'Allemagne, la France et l'Italie, représentent 33%, les USA 11%, l'Extrême-Orient 10% et les autres pays 9% du chiffre d'affaires.

## 2. Déductions sur ventes

Comparées à l'exercice précédent, les déductions sur ventes sont passées de CHF 9.7 millions à CHF 8.0 millions. Exprimées en pourcentage de la marge brute, elles s'élèvent à 4.0%, soit légèrement inférieures aux 4.7% de l'exercice précédent. Ceci s'explique principalement par la diminution des frais de transport suite à la baisse du chiffre d'affaires, ce malgré la part élevée de métal dans le chiffre d'affaires brut.

## 3. Charges de matières et variation des stocks

La position "Charges de matières et variation des stocks" a augmenté de CHF 4.5 millions pour atteindre CHF 81.2 millions. Les charges de matières s'élèvent à CHF 82.5 millions desquelles il faut déduire la variation des stocks de CHF 1.3 million. Suite à l'augmentation significative des prix des métaux, les charges de matière ont augmenté par rapport au chiffre d'affaires global, la valeur ajoutée brute ne dépendant pas du prix du matériel.

## 4. Autres produits d'exploitation

La position "Autres produits d'exploitation" s'élève à CHF 0.8 million. Elle comprend un poste spécial provenant d'un fonds de grève externe à hauteur de CHF 0.4 million, relatif à la grève de novembre 2004. Les autres produits proviennent de remboursements d'assurance ainsi que de refacturations de charges de personnel.

## 5. Production immobilisée

La production immobilisée concerne des travaux effectués par le personnel de l'entreprise pour des investissements en immobilisations corporelles et s'élève à CHF 0.4 million.

## 6. Charges de personnel

Les charges de personnel ont considérablement diminué par rapport à l'exercice précédent – en 2005, elles s'élevaient à CHF 65.6 millions soit CHF 4.0 millions de moins que l'exercice précédent.

Bien que l'effectif moyen ait été réduit de 807 à 768 employés équivalents temps plein, l'évolution des charges de personnel, exprimées en pourcentage de la marge brute, est négative, passant de 58.7% à 60.0%. L'adaptation de l'effectif à un carnet de commande moindre a été mise en œuvre lors du premier trimestre 2005 mais n'a porté ses fruits qu'avec retard.

## 7. Charges d'exploitation et d'administration

kCHF	2005	2004
Energie	6'998	6'837
Matières d'exploitation et prestations de tiers	14'448	14'552
Charges administratives	5'806	5'837
Autres charges	1'697	1'318
<b>Total charges d'exploitation et d'administration</b>	<b>28'949</b>	<b>28'544</b>

Malgré un volume de production plus faible, les coûts énergétiques ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent à cause des prix de l'énergie plus élevés.

Les frais pour les matières d'exploitation, dépendant du volume, ont augmenté de manière relative en raison de charges d'entretien plus élevées, mais sont restés stables dans l'absolu.

Les charges administratives sont restées stables par rapport à l'exercice précédent et comprennent entre autres des frais pour les assurances, les technologies de l'information, la communication et les prestations de consulting.

Les autres charges comprennent principalement la position "voyages et représentation", laquelle a très peu varié par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de CHF 0.4 million s'explique par des charges de loyer ainsi que des frais de développement plus élevés.

### 8. Amortissements

Les amortissements s'élèvent à CHF 12.5 millions, soit une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (CHF 11.9 millions). Tous les amortissements sont des amortissements planifiés. (se référer également à la note "résultat hors exploitation")

### 9. Résultat financier

kCHF	2005	2004
Produits financiers	299	182
Charges financières	-388	-2'149
Différences de change	1'050	754
Variation du périmètre de consolidation	0	-2'443
<b>Résultat financier</b>	<b>961</b>	<b>-3'656</b>

Le résultat financier, s'élevant à CHF 1.0 million, s'est amélioré de CHF 4.6 millions par rapport à l'exercice précédent. Suite à l'augmentation de capital en juillet 2004 et à la conversion de fonds étrangers en fonds propres s'y rapportant, la charge financière de 2005 a été inférieure à celle de l'exercice précédent; soit CHF 0.4 million contre CHF 2.1 millions en 2004. Le taux d'intérêt moyen était de 1.3%.

Les gains de change de CHF 1.1 million (exercice précédent CHF 0.8 million) ainsi que des produits financiers de CHF 0.3 million (exercice précédent CHF 0.2 million) ont influencé positivement le résultat financier.

### 10. Résultat hors exploitation

kCHF	2005	2004
Produits hors exploitation	0	2'273
Charges hors exploitation	-82	-107
<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>-82</b>	<b>2'166</b>

La charge hors exploitation s'élevait à CHF 0.1 million en 2005 et a surtout concerné des pertes sur machines ayant lors de leur mise au rebut encore une valeur résiduelle au bilan.

### 11. Résultat exceptionnel

Une provision de CHF 1.4 million a, d'une part, été constituée en 2005 en raison du nouveau projet de loi relatif à la responsabilité du maître d'ouvrage par rapport à la pollution des sites. D'autre part, des provisions pour restructuration de l'année 2002 d'un montant de CHF 1.3 million, n'étant plus nécessaires, ont été dissoutes. Le résultat exceptionnel s'élève donc à CHF -0.1 million. Le montant 2004 était de CHF 12.9 millions en raison d'événements particuliers liés au refinancement. (se référer également aux notes "environnement" et "provisions")

### 12. Impôts

La charge d'impôts s'élève à CHF 0.9 million, dont CHF 0.3 million concerne les impôts différés, CHF 0.4 million les impôts liés au capital et CHF 0.1 million les impôts relatifs au bénéfice ainsi que les autres impôts.

Les pertes fiscalement reportables d'un montant de CHF 6.0 millions peuvent être utilisées durant 7 années après leur formation (au moins jusqu'en 2009). La réduction d'impôts en résultant s'élève à CHF 1.5 million et a été comptabilisée comme actif d'impôts différés.

### 13. Part des minoritaires

Cette position concerne la société Swissmetal Italia s.r.l., Milan, et fait apparaître la part des minoritaires dans le résultat et les fonds propres.



## Notes relatives au bilan consolidé

### 14. Liquidités

Les liquidités s'élevaient à CHF 13.7 millions à la date de clôture, soit une augmentation de CHF 4.4 millions par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation, malgré un résultat 2005 faible comparé à celui de 2004, s'explique par la transformation d'actifs circulants en liquidités.

### 15. Effets à recevoir et chèques

Les effets à recevoir et chèques ont diminué de CHF 0.2 million et s'élèvent à CHF 0.1 million.

### 16. Créances clients

Les créances clients ont diminué de CHF 32.2 millions à CHF 30.1 millions, soit un recul de CHF 2.1 millions. La réduction est principalement due à un chiffre d'affaires plus faible et à une gestion des clients plus active. Les corrections de valeur (corrections de valeur forfaitaires et individuelles) s'élèvent à CHF 3.0 millions au 31 décembre 2005, comparé à CHF 3.1 millions pour l'exercice précédent.

Les créances clients servent de sûretés pour la ligne de crédit nouvellement accordée. (se référer également à la note "engagements conditionnels")

### 17. Autres créances

Les autres créances s'élèvent au 31 décembre 2005 à CHF 6.1 millions et comprennent: l'achat de créances nécessaire dans le cadre du refinancement en 2004 (valeur nette CHF 2.5 millions), des avoirs au titre de la taxe sur la valeur ajoutée (CHF 1.7 million), des créances envers la Fondation en faveur du personnel de Reconvilier (CHF 1.1 million), des avoirs relatifs aux prestations sociales (CHF 0.4 million) et d'autres créances (CHF 0.4 million). Le recul par rapport à l'exercice précédent s'élève à CHF 3.9 millions et s'explique essentiellement par la résiliation du contrat d'affacturage (générant une diminution des autres créances de CHF 2.3 millions) et par la diminution des avoirs au titre de la taxe sur la valeur ajoutée (CHF 1.5 million).

### 18. Stocks

Les stocks comprennent:

kCHF	31.12.2005	31.12.2004
Métal brut	8'960	10'482
Métal inclus dans la production propre	19'783	21'416
Valeur ajoutée incluse dans la production propre	12'032	11'489
Production propre auprès des sociétés de négoce	2'319	1'501
<b>Total stocks</b>	<b>43'094</b>	<b>44'888</b>

Les stocks de 17'600 tonnes fin 2004 ont été diminués de 15% en 2005 suite à un management actif des stocks et ramenés à 14'900 tonnes. La baisse a surtout concerné les matières premières et les encours de production. Suite à la hausse significative du prix des métaux – le prix du cuivre a augmenté d'environ 50% en 2005 – la diminution de la valeur du stock à CHF 43.1 millions, soit 4%, a été clairement inférieure à celle du volume.

La valeur des stocks aux cours du jour au 31 décembre 2005 est de CHF 84.7 millions, soit une augmentation due à la hausse des prix de CHF 16.0 millions (+23%) par rapport à l'exercice précédent (CHF 68.7 millions).

### 19. Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs s'élèvent à CHF 1.7 million, soit une diminution de CHF 0.7 million par rapport à l'exercice précédent. La plus grande part de cette position se rapporte à un actif d'impôts différés de CHF 1.5 million, dont la variation explique également la diminution de la position par rapport à l'exercice précédent. (se référer également à la note "impôts").

## 20. Immobilisations corporelles et incorporelles

kCHF	Terrains	Con- structions	Machines et installations techniques	Autres immobili- sations	Immobili- sations en cours	Immobili- sations incorporelles	Total
<b>Tableau des immobilisations 2005</b>							
<b>Valeurs d'acquisition</b>							
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2'484</b>	<b>68'412</b>	<b>216'010</b>	<b>10'178</b>	<b>1'944</b>	<b>5'418</b>	<b>304'446</b>
Entrées				782	14'681		15'463
Sorties		-121	-1'156	-376		-1'711	-3'364
Transfert des immobilisations en cours		273	7'608	136	-8'474	457	0
Reclassification							0
Différences de change			-3			1	-2
<b>État au 31 décembre</b>	<b>2'484</b>	<b>68'564</b>	<b>222'459</b>	<b>10'720</b>	<b>8'151</b>	<b>4'165</b>	<b>316'543</b>
<b>Amortissements cumulés</b>							
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3</b>	<b>55'665</b>	<b>175'136</b>	<b>8'408</b>	<b>0</b>	<b>2'344</b>	<b>241'556</b>
Amortissements planifiés et non planifiés		1'326	9'231	769		1'207	12'533
Sorties		-121	-1'050	-376		-1'711	-3'258
Reclassification							0
Différences de change							0
<b>État au 31 décembre</b>	<b>3</b>	<b>56'870</b>	<b>183'317</b>	<b>8'801</b>	<b>0</b>	<b>1'840</b>	<b>250'831</b>
<b>Valeurs comptables</b>							
au 1 <sup>er</sup> janvier	2'481	12'747	40'874	1'770	1'944	3'074	62'890
au 31 décembre	2'481	11'694	39'142	1'919	8'151	2'325	65'712
<b>Valeurs d'assurance incendie</b>							
au 31 décembre		220'902	303'664	2'306			526'872

<b>Tableau des immobilisations 2004</b>							
<b>Valeurs d'acquisition</b>							
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2'484</b>	<b>73'337</b>	<b>209'826</b>	<b>10'612</b>	<b>3'199</b>	<b>2'884</b>	<b>302'342</b>
Entrées				27	11'196	3	11'226
Sorties		-3'137	-2'730	-1'971	-259	-1'024	-9'121
Transfert des immobilisations en cours		322	6'979	1'336	-12'192	3'555	0
Reclassification		-2'110	1'935	175			0
Différences de change				-1			-1
<b>État au 31 décembre</b>	<b>2'484</b>	<b>68'412</b>	<b>216'010</b>	<b>10'178</b>	<b>1'944</b>	<b>5'418</b>	<b>304'446</b>
<b>Amortissements cumulés</b>							
<b>État au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3</b>	<b>59'479</b>	<b>166'685</b>	<b>9'570</b>	<b>0</b>	<b>2'793</b>	<b>238'530</b>
Amortissements planifiés et non planifiés		1'326	9'275	692		574	11'867
Sorties		-3'114	-2'730	-1'976		-1'023	-8'843
Reclassification		-2'026	1'904	122			0
Différences de change			2				2
<b>État au 31 décembre</b>	<b>3</b>	<b>55'665</b>	<b>175'136</b>	<b>8'408</b>	<b>0</b>	<b>2'344</b>	<b>241'556</b>
<b>Valeurs comptables</b>							
au 1 <sup>er</sup> janvier	2'481	13'858	43'141	1'042	3'199	91	63'812
au 31 décembre	2'481	12'747	40'874	1'770	1'944	3'074	62'890
<b>Valeurs d'assurance incendie</b>							
au 31 décembre		220'187	306'000	2'279			528'466

La position "Constructions" comprend au 31 décembre 2005 des immeubles non nécessaires à l'exploitation d'une valeur comptable de CHF 0.4 million (CHF 0.5 million en 2004).

Les sorties relatives aux constructions se rapportent à la démolition d'immeubles afin de créer de la place pour le nouveau hall de production.

De nouveaux véhicules pour l'expédition ont été activés en tant que leasings financiers dans la position "autres immobilisations" durant l'exercice. Leur valeur comptable ainsi que les dettes de leasing s'élevaient à CHF 0.6 million à la date de clôture.

Les entrées sous la position "immobilisations en cours" concernent pour un tiers chacune la presse d'extrusion de Dornach (dont CHF 4.3 millions d'acomptes versés aux fournisseurs), les machines et installations techniques de Dornach ainsi que les machines et installations techniques de Reconvilier.

Les immobilisations incorporelles comprennent uniquement des logiciels. Des logiciels, d'une valeur d'acquisition de

CHF 1.7 million, complètement amortis, ont été sortis des comptes en 2005.

Concernant les dépréciations de valeur comptabilisées en 2002 (impairment), il n'y a eu en 2005 ni signes indiquant l'existence d'une dépréciation durable supplémentaire, ni amélioration significative des facteurs de référence. Par conséquent, les dépréciations de valeur constatées en 2002 de CHF 12.7 millions (valeur brute) restent inchangées. (se référer également à la note "événements postérieurs à la date du bilan").

## 21. Prêts

Au 31 décembre 2005, il n'y a plus de prêts envers les tiers. Les prêts relatifs à la vente de terrains dans le passé s'élevaient à CHF 0.1 million en 2004. Ceux-ci ont été reclassés au 31 décembre 2005 dans les autres créances car ils arrivent à échéance dans l'année suivant la date du bilan.

## 22. Actifs relatifs aux réserves de cotisations de l'employeur et prévoyance

La situation des institutions de prévoyance suisses se présente comme suit:

Avantages/engagements économiques et charges de prévoyance								
kCHF	Excédents de couverture/ découverts d'après Swiss GAAP RPC 26 31.12.2005 (base au 31.12.2004)	Part économique de l'entreprise	Variation par rapport à l'exercice précé- dent resp. incidence sur le résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel			
		31.12.05	31.12.04		2005	2004		
Fonds patronaux/ Caisses de prévoyance	3'624	0	0	0	0	0		
Institutions de prévoyance présentant un excédent	3'330	0	0	0	2'872	2'915		
<b>Total</b>	<b>6'954</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2'872</b>	<b>2'915</b>		

À la date du bilan, l'avantage économique résultant des réserves de contributions de l'employeur dans les comptes des institutions de prévoyance suisses se présente comme suit:

Réserves de cotisations de l'employeur (RCE)							
kCHF	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Autres corrections de valeurs	Escompte	Bilan	Bilan	Résultat de la RCE dans les charges de personnel
	31.12.2005	31.12.2005	31.12.2005	31.12.2005	31.12.2005	31.12.2004 <sup>1)</sup>	2005
Fonds patronaux/ Caisses de prévoyance	2'241	0	0	0	2'241	2'241	0
<b>Total</b>	<b>2'241</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2'241</b>	<b>2'241</b>	<b>0</b>

<sup>1)</sup> Compte tenu des adaptations relatives à la Swiss GAAP RPC 16 au 1.1.2005

Des réserves de cotisations de l'employeur relatives aux fondations de Dornach et de Reconvilier d'un montant de CHF 2.2 millions ont pu être activées, avec un effet positif sur les fonds propres de CHF 1.7 million.

Cotisations dans les caisses de prévoyance (kCHF)	2005
Cotisations réglementaires de l'employé	2'872
Cotisations réglementaires de l'employeur	2'872

Les cotisations de l'employeur sont comprises dans les charges de personnel.

### 23. Dettes financières (court terme)

Nature du crédit (kCHF)	31.12.2005	31.12.2004
Dettes bancaires	1'000	1'000
Prêt du personnel	52	457
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle	293	1'164
<b>Total dettes financières à court terme</b>	<b>1'345</b>	<b>2'621</b>

Les dettes financières à court terme ont diminué de moitié par rapport à l'exercice précédent, à savoir de CHF 2.6 millions à CHF 1.3 million. La réduction de CHF 1.3 million s'explique par la diminution de CHF 0.9 million de la dette envers les institutions de prévoyance et le remboursement du prêt du personnel à hauteur de CHF 0.4 million.

Les dettes financières à court terme comprennent principalement la part à court terme de l'emprunt pour le financement du stock obligatoire de CHF 1.0 million; il s'agit de la partie qui vient à échéance dans l'année suivante. (se référer également à la note "l'emprunt pour le financement du stock obligatoire")

### 24. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs ont diminué de CHF 1.8 million par rapport à l'exercice précédent pour atteindre CHF 14.3 millions. Cette évolution est principalement liée à des volumes d'achat plus faibles.

### 25. Autres dettes

Les autres dettes ont à peine varié par rapport à l'exercice précédent (augmentation de CHF 0.1 million) et s'élèvent à CHF 3.3 millions au 31 décembre 2005. Elles comprennent une délimitation des congés payés et des heures supplémentaires à hauteur de CHF 1.5 million, diverses composantes de salaire d'un montant de CHF 0.8 million, des dettes envers la caisse de compensation de CHF 0.5 million ainsi que d'autres dettes à hauteur de CHF 0.5 million.

### 26. Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs s'élèvent à CHF 3.1 millions, soit un montant total identique à l'exercice précédent. Ils comprennent une délimitation des rabais et provisions annuels à hauteur de CHF 0.9 million, des différences de change non réalisées de CHF 0.5 million, des honoraires pour les activités de révision ainsi que d'autres coûts liés au rapport de gestion d'un montant de CHF 0.5 million, les coûts d'une étude environnementale pour CHF 0.5 million et d'autres délimitations opérationnelles à hauteur de CHF 0.7 million.

## 27. Provisions

kCHF	Garanties	Restructuration	Risques de change	Congés payés et heures supplémentaires *	Révision et conseil *	Impôts	Autres	Engagements liés à la prévoyance professionnelle	Impôts différés	Total
<b>Valeur comptable au 1.1.04</b>	<b>10'100</b>	<b>3'915</b>	<b>2'298</b>	<b>440</b>	<b>664</b>	<b>18</b>	<b>1'763</b>	<b>339</b>	<b>2'776</b>	<b>22'313</b>
Dotation						6	500	15	1'305	1'826
Utilisation	-2'894	-2'270	-1'617	-440	-664	-18	-800			-8'703
Dissolution	-6'619	-345					-857			-7'821
Différences de change							-7	-4		-11
<b>Valeur comptable au 1.1.05</b>	<b>587</b>	<b>1'300</b>	<b>681</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>599</b>	<b>350</b>	<b>4'081</b>	<b>7'604</b>
Dotation						223	1'400	12	193	1'828
Utilisation						-30	-127			-157
Dissolution		-1'300	-681			-6				-1'987
Différences de change								5		5
<b>Valeur comptable au 31.12.05</b>	<b>587</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>193</b>	<b>1'872</b>	<b>367</b>	<b>4'274</b>	<b>7'293</b>

\* Suite à l'application de la Swiss GAAP RPC 23, les provisions pour congés et heures supplémentaires sont comptabilisées depuis 2004 dans les autres dettes. Les délimitations des honoraires de révision et de conseils sont comptabilisées dans les comptes de régularisation passifs.

Le tableau des provisions montre le total des provisions à court et à long terme. Les provisions pour impôts différés et pour la prévoyance professionnelle ainsi que les autres provisions sont considérées comme étant à long terme. Au total, les provisions à long terme s'élèvent à CHF 6.5 millions et les provisions à court terme à CHF 0.8 million.

Globalement, les provisions ont diminué de CHF 0.3 million. Cette diminution s'explique par la dissolution des provisions pour restructuration (CHF 1.3 million), des provisions pour risque de change (CHF 0.7 million) ainsi que de l'utilisation des autres provisions (CHF 0.1 million). En 2005, la provision pour impôts différés a été augmentée de CHF 0.2 million. Le projet d'un nouvel article de loi sur la protection de l'environnement a rendu nécessaire la constitution d'une provision à hauteur de CHF 1.4 million. (se référer aussi à la note "environnement")

De plus, il existe des provisions pour pensions (CHF 0.4 million) qui concernent uniquement les sociétés sans institution de prévoyance professionnelle propre (Swissmetal Deutschland Handelsgesellschaft mbH, Deisslingen-Lauffen, et Swissmetal Italia s.r.l., Milan).

## 28. Emprunt pour le financement du stock obligatoire (long terme)

kCHF	31.12.2005	31.12.2004
Emprunt pour le financement du stock obligatoire	10'000	11'000
<b>Total dettes financières à long terme</b>	<b>10'000</b>	<b>11'000</b>
Dont échéance résiduelle de 1 à 5 ans	10'000	11'000
Taux d'intérêt moyen	1.25%	1.00%

Le remboursement au titre de l'emprunt pour le financement du stock obligatoire s'élève comme prévu à CHF 1.0 million pour l'exercice. L'accord passé avec la Confédération prévoit également un remboursement de CHF 1.0 million en 2006, puis la partie restante durant la période 2007 à 2009 à raison de CHF 3.3 millions par an. (se référer également aux notes "engagements conditionnels" et "dettes financières (court terme)")

## 29. Fonds propres

De plus amples détails se trouvent dans le tableau de variation des fonds propres consolidés.

## Autres notes

## 30. Répartition des actions

Au 31 décembre 2005, les actionnaires suivants détiennent plus de 5% du capital de UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne:

%	31.12.2005	31.12.2004
European Renaissance Fund Ltd (Fund Manager: Arlington Capital Investors Ltd)		> 5.0%
Julius Baer Multistock SICAV (Fund Manager: Julius Baer Investment Funds Services Ltd)		> 5.0%
OZ Bankers AG	> 5.0%	> 5.0%
3V Asset Management AG	> 5.0%	

Au 31 décembre 2005, OZ-Bankers SA et 3V Asset Management SA détiennent plus de 5% du capital d'UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne. OZ Bankers SA est la seule entreprise à avoir détenu aux deux dates du bilan plus de 5% du capital-actions. Tous les autres actionnaires mentionnés en 2004 ont réduit leur part en dessous de 5% du capital-actions.

## 31. Engagements conditionnels

kCHF	31.12.2005	31.12.2004
<b>Engagements de garantie en faveur de tiers</b>		
Garanties	3'690	1'190
<b>Réserves de propriété pour engagements propres</b>		
Valeur au bilan des actifs destinés à garantir des engagements propres	61'512	57'404
Facilités de crédit	16'075	7'500
Stock obligataire	11'000	12'000
<b>Ligne de crédit s'y rapportant</b>	<b>27'075</b>	<b>19'500</b>
Fraction utilisée de la ligne de crédit	11'000	12'000

Les obligations de garantie s'élèvent au 31 décembre 2005 à CHF 3.7 millions, soit CHF 2.5 millions de plus qu'en 2004. Afin de garantir les créances relatives au nouveau modèle de temps de travail annualisé, le Groupe Swissmetal a consenti une garantie hypothécaire d'un montant de CHF 2.4 millions. Le montant restant de CHF 0,1 million concerne l'augmentation de la garantie envers l'administration douanière.

Les actifs utilisés à des fins de garantie comprennent des stocks de métaux pour garantir l'emprunt pour le financement du stock obligataire, un terrain pour la garantie hypothécaire ainsi que les créances clients servant de garantie à la banque ayant accordé le prêt. La ligne de crédit garantie s'élève au 31 décembre 2005 à CHF 27.1 millions, dont CHF 11.0 millions sont utilisés par des crédits. Des garanties supplémentaires de l'ordre de CHF 7.2 millions ont été accordées pour des investissements et opérations courantes.

Au cours de l'année 2005, de nouvelles négociations ont été menées avec les banques, ce qui a permis d'augmenter la ligne de crédit, sans tenir compte de l'emprunt pour le financement du stock obligataire, de CHF 7.5 millions à CHF 20.0 millions au maximum. Le recours à la ligne de crédit de CHF 20.0 millions au maximum implique au préalable l'observation de certains indicateurs financiers et comporte les clauses de crédit habituelles. Au 31 décembre 2005, CHF 16.1 millions des CHF 20.0 millions étaient à disposition, le montant du crédit étant dépendant des débiteurs. (Se référer également à la note "Evénements postérieurs à la date du bilan").

### 32. Engagements financiers résultant de contrats de leasing

Les engagements futurs liés à des contrats de leasing et non portés au bilan se présentent comme suit:

Objets en leasing 2005					Echéance	Total
kCHF	2006	2007	2008	2009	2010 et au-delà	
Véhicules	361	340	256	185	108	1'250
<b>Total</b>	<b>361</b>	<b>340</b>	<b>256</b>	<b>185</b>	<b>108</b>	<b>1'250</b>

Objets en leasing 2004					Echéance	Total
kCHF	2005	2006	2007	2008	2009 et au-delà	
Véhicules	224	214	193	112	66	809
<b>Total</b>	<b>224</b>	<b>214</b>	<b>193</b>	<b>112</b>	<b>66</b>	<b>809</b>

En 2005, neuf contrats de leasing se sont ajoutés aux engagements de leasing, lesquels ont augmenté de CHF 0,4 million.

### 33. Opérations hors bilan

2005	Valeur du contrat	Evaluation au cours de clôture	Valeur de remplacement positive (+)/négative (-)
<b>kCHF</b>			
Achat déchets de cuivre	732	1'182	450
Achat de tournures de laiton	435	593	158
Vente USD	-1'375	-1'478	-103
<b>Valeur de remplacement totale</b>	<b>-208</b>	<b>297</b>	<b>505</b>

2004	Valeur du contrat	Evaluation au cours de clôture	Valeur de remplacement positive (+)/négative (-)
<b>kCHF</b>			
Achat cuivre pur	1'346	1'904	558
<b>Valeur de remplacement totale</b>	<b>1'346</b>	<b>1'904</b>	<b>558</b>

Par valeur du contrat, on entend le montant total de la transaction sous-jacente. Les transactions en cours à la date de clôture de l'exercice sont évaluées à leur cours de marché. Une valeur de remplacement positive correspond au montant des pertes résultant de la défaillance de la contrepartie. Une valeur de remplacement négative correspond au montant que perdrait la contrepartie en cas d'inexécution.

Pour les pertes non réalisées issues des opérations à terme sur les devises, une délimitation a été comptabilisée dans les passifs transitoires au 31 décembre 2005.

### 34. Environnement

En 2003, Ernst&Young SA, Zurich, a procédé à une étude et à une évaluation détaillées des immobilisations utilisées ou mises au rebut ainsi que des sites du Groupe Swissmetal à Dornach (Canton de Soleure) et à Reconvilier (Canton de Berne). Les risques écologiques ont été analysés et quantifiés par SIUM Engineering SA (aujourd'hui U-Tech Zaugg), Thoune.

Les deux sites du Groupe sont considérés comme des sites contaminés. Des mesures d'assainissement peuvent s'avérer nécessaires en cas d'une modification de l'utilisation ou dans le cadre de projets de construction. Par conséquent, dans le cadre de l'investissement dans une nouvelle presse, des coûts d'assainissement sont générés par les projets de construction y afférant.

A ce jour, aucune contamination des eaux d'épuration n'a été constatée. De plus, en accord avec le Canton de Soleure, le programme de vérification des eaux d'épuration mené en 2005 sera reconduit en 2006.

Actuellement, une étude de l'impact sur l'environnement est menée avec les autorités sur le site de Dornach, ce en accord et à la demande des Cantons de Soleure et Bâle-Campagne. Entre-temps, la phase d'étude préliminaire s'est achevée. Une conclusion de l'étude, y compris les mesures à entreprendre au vu des résultats et des conséquences en terme de coûts, est attendue d'ici fin 2006.

De plus, les alentours de l'usine de Dornach ont été analysés en collaboration étroite avec les autorités chargées de l'environnement du Canton de Soleure et du Canton voisin de Bâle-Campagne et les contaminations apparues dans le cadre du "projet P3" répertoriées dans un cadastre. Il est prévu de débiter un projet similaire à Reconvilier (Canton de Berne) en 2006.

Sur la base des informations actuellement disponibles, le Groupe a constitué en 2004 des provisions pour un montant de CHF 0.5 million au titre de mesures environnementales, qui pourraient s'avérer nécessaires d'après les résultats des contrôles effectués à Dornach dans le cadre de l'accord avec les autorités cantonales. De plus, un passif transitoire d'un montant de CHF 0.5 million a été comptabilisé à fin décembre 2005 au titre d'une étude environnementale prévue sur le site de Reconvilier.

Selon la modification de l'art. 32b de la loi sur la protection de l'environnement (LPE) qui devrait intervenir en été 2006,

la personne à l'origine de la contamination assume en règle générale les deux tiers des frais supplémentaires causés par la pollution du site, c'est-à-dire des coûts d'examen des sols contaminés et d'élimination des déchets, qui sont engendrés par un projet de construction entre le 1<sup>er</sup> juillet 2006 et le 1<sup>er</sup> juillet 2021, à condition que le propriétaire du terrain ait acquis celui-ci entre le 1<sup>er</sup> juillet 1972 et le 1<sup>er</sup> juillet 1997 sans adaptation du prix en vue de la dite contamination. Par mesure de précaution, une nouvelle provision d'un montant de CHF 1.4 million a été constituée en 2005 pour l'assainissement de sites contaminés.

En outre, les sites sont continuellement surveillés et des risques complémentaires, qui pourraient entraîner des coûts additionnels, ne sont pas à exclure dans le futur.

Swissmetal s'est rallié bénévolement à des groupes de travail ayant pour but d'analyser et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Dans ce contexte, Swissmetal évalue les possibilités de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de manière continue – avec ou sans introduction d'une taxe d'incitation.

### 35. Transactions avec des parties liées

Martin Hellweg, le CEO du Groupe Swissmetal, a acquis dans le cadre de l'augmentation de capital en juillet 2004, 88'000 nouvelles actions au prix de CHF 9.00 chacune. Ceci est considéré par le Conseil d'administration de l'entreprise comme une convergence importante entre l'intérêt du CEO et celui du Groupe Swissmetal. La revente de ces actions est soumise à un délai de blocage: 88'000 actions ne pouvaient être vendues avant le 31 juillet 2005, 58'000 actions sont bloquées jusqu'au 31 juillet 2006 et 28'000 actions jusqu'au 31 juillet 2007. À compter du 1<sup>er</sup> août 2007, aucune des actions acquises par Martin Hellweg ne sera plus soumise au blocage de revente. Sous certaines conditions, le délai de blocage est supprimé, notamment en cas de reprise réussie de la société ou dans le cas où Martin Hellweg ne serait plus membre du Conseil d'administration. L'achat des actions a été financé à hauteur d'environ 50% par les moyens propres de Martin Hellweg et à 50% par le Groupe Swissmetal. Le paiement du Groupe Swissmetal a été effectué en échange de futurs paiements de bonus à Martin Hellweg et est considéré par le Conseil d'administration comme approprié. Par cette mesure, l'indemnisation totale de Martin Hellweg n'a pas augmenté.

Le chiffre d'affaires réalisé avec des entreprises liées s'élevait à CHF 0.1 million en 2005 et concernait l'entreprise Ally Management Group, Zurich.



### 36. Événements postérieurs à la date du bilan

#### Les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont les suivants:

Le 25 janvier 2006, le personnel du site de Reconvilier s'est mis en grève de manière illégale. En conséquence, il n'y a pas eu de production sur le site jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2006. Cette situation nécessite selon les Swiss GAAP RPC une évaluation de la dépréciation de valeur à l'échelle du site de Reconvilier en tant que "cash generating unit". Sur la base du test de dépréciation de valeur (impairment) effectué sur l'ensemble du Groupe ainsi que du transfert potentiel de machines entre les sites, il n'en résulte à ce jour aucune dépréciation de valeur au niveau du site de Reconvilier. La situation sera à nouveau analysée en 2006 et les adaptations éventuellement nécessaires seront adoptées en conséquence.

En date du 10 février 2006, Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne, a acquis l'entreprise Busch-Jaeger Metallwerk GmbH, Lüdenscheid. Busch-Jaeger Metallwerk GmbH, Lüdenscheid, a réalisé en 2005 avec 175 collaborateurs et un total au bilan de EUR 17.0 millions, un chiffre d'affaires brut de EUR 43.5 millions et un EBIT de EUR 1.4 million (selon le code de commerce allemand (HGB)) .

Ces deux événements sont des événements particuliers et concernent l'exercice 2006. Ils n'ont donc aucun impact sur l'exercice 2005 d'après les Swiss GAAP RPC.

#### De ces deux événements découlent les faits suivants:

La grève a conduit à une baisse significative du nombre de clients et par conséquent du chiffre d'affaires des produits du site de Reconvilier. De ce fait, la capacité du site de Reconvilier sera réduite à l'avenir. Cette réduction a conduit l'entreprise à licencier 112 personnes en date du 23 mars 2006.

D'une part, les événements à Reconvilier ont des répercussions négatives sur l'EBIT alors que par ailleurs, l'entreprise fait son possible pour réduire l'actif circulant avec des répercussions positives sur l'EBIT.

Dans l'ensemble, le Conseil d'administration est d'avis que la grève à Reconvilier aura un impact négatif sur le résultat opérationnel du Groupe Swissmetal en 2006.

Compte tenu du changement de la situation et suite à l'acquisition de Busch-Jaeger Metallwerk GmbH, Lüdenscheid, le Conseil d'administration se charge de trouver un refinancement du Groupe dans un délai approprié. Sur la base des entretiens menés avec les banques, le Conseil d'administration estime les chances d'un refinancement du Groupe certes non pas comme acquises, mais toutefois intactes.

# Rapport du réviseur des comptes consolidés

## à l'Assemblée générale des actionnaires de UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (compte de résultat, bilan, tableau de financement, tableau de variation des fonds propres et annexe/pages 32 à 49) de UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA (Groupe Swissmetal), Berne, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Sans émettre de réserve à notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 36 "Evénements postérieurs à la date du bilan", laquelle explique les événements significatifs survenus début 2006, à savoir la grève sur le site de Reconvilier, l'acquisition de Busch-Jaeger Metallwerk GmbH, Lüdenscheid ainsi que le refinancement en cours.

PricewaterhouseCoopers AG  
G. Tritschler      C. Heitz

Bâle, 29 mars 2006

## UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA

Compte de résultat	52
Bilan	53
Tableau des variations des fonds propres	54
Annexe aux comptes annuels	55
Notes relatives au compte de résultat	55
Notes relatives au bilan	55
Autres notes	57
Proposition du Conseil d'administration	58
Rapport de l'organe de révision	58

## Compte de résultat

		2005	2004
	Notes	kCHF	kCHF
Produits des participations	01	0	0
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Charges d'exploitation et d'administration	02	-538	-392
Autres charges liées à des sociétés du Groupe		-100	-100
<b>Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)</b>		<b>-638</b>	<b>-492</b>
Amortissements		0	-1'504
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>		<b>-638</b>	<b>-1'996</b>
Résultat financier	03	729	-2'006
Résultat exceptionnel		15	14'457
<b>Résultat avant impôts (EBT)</b>		<b>106</b>	<b>10'455</b>
Impôts	04	-31	-25
<b>Résultat de l'exercice (EAT)</b>		<b>75</b>	<b>10'430</b>

EBITDA: Earnings before interest, taxes, depreciation and amortization

EBIT: Earnings before interest and tax

EBT: Earnings before tax

EAT: Earnings after tax

## Bilan

ACTIF	Notes	31.12.2005		31.12.2004	
		kCHF	%	kCHF	%
<b>Actif circulant</b>					
Liquidités		91	0.1	357	0.3
Titres de placement	05	288	0.2	245	0.2
Autres créances	06	2'530	2.2	2'506	2.2
Créances intragroupe	07	11'948	10.4	11'568	10.1
<b>Total actif circulant</b>		<b>14'857</b>	<b>12.9</b>	<b>14'676</b>	<b>12.8</b>
<b>Actif immobilisé</b>					
Participations	08	100'025	87.1	100'025	87.2
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>100'025</b>	<b>87.1</b>	<b>100'025</b>	<b>87.2</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>114'882</b>	<b>100.0</b>	<b>114'701</b>	<b>100.0</b>

PASSIF	Notes	31.12.2005		31.12.2004	
		kCHF	%	kCHF	%
<b>Fonds étrangers à court terme</b>					
Dettes fournisseurs		17	0.0	15	0.0
Autres dettes		0	0.0	14	0.0
Comptes de régularisation passifs	09	227	0.2	112	0.1
Provisions pour impôts		9	0.0	6	0.0
Autres provisions	10	587	0.5	587	0.5
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>840</b>	<b>0.7</b>	<b>734</b>	<b>0.6</b>
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>840</b>	<b>0.7</b>	<b>734</b>	<b>0.6</b>
<b>Fonds propres</b>					
Capital-actions	11	58'910	51.3	58'910	51.4
Réserve légale générale		42'330	36.8	42'330	36.9
Réserve pour actions propres		2'300	2.0	2'300	2.0
Bénéfice au bilan		10'502	9.2	10'427	9.1
– Report de l'exercice précédent		10'427	9.1	–3	0.0
– Résultat de l'exercice		75	0.1	10'430	9.1
<b>Total fonds propres</b>		<b>114'042</b>	<b>99.3</b>	<b>113'967</b>	<b>99.4</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>114'882</b>	<b>100.0</b>	<b>114'701</b>	<b>100.0</b>

## Tableau des variations des fonds propres

kCHF	Capital- actions	Réserve légale générale	Réserve pour actions propres	Bénéfice/ déficit au bilan	Total fonds propres
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>85'000</b>	<b>4'200</b>	<b>2'300</b>	<b>-39'223</b>	<b>52'277</b>
1 <sup>re</sup> réduction de capital	-35'020	-4'200		39'220	0
2 <sup>ème</sup> réduction de capital	-42'330	42'330			0
Augmentation de capital – tranche A	23'000				23'000
Augmentation de capital – tranche B	28'260				28'260
Résultat de l'exercice 2004				10'430	10'430
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2005</b>	<b>58'910</b>	<b>42'330</b>	<b>2'300</b>	<b>10'427</b>	<b>113'967</b>
Résultat de l'exercice 2005				75	75
<b>Etat au 31 décembre 2005</b>	<b>58'910</b>	<b>42'330</b>	<b>2'300</b>	<b>10'502</b>	<b>114'042</b>

Actions propres	31.12.2005	31.12.2004
	Nombre	Nombre
	20'000	20'000

## Annexe aux comptes annuels

La présentation des comptes est conforme à la loi suisse (Code des Obligations) et aux statuts.

### Notes relatives au compte de résultat

#### 1. Produit des participations

Le produit des participations concerne les dividendes ordinaires de Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne. Comme pour l'exercice précédent, aucun dividende n'a été versé en 2005.

#### 2. Charges d'exploitation et d'administration

Les charges d'exploitation et d'administration de CHF 0.5 million comprennent les honoraires des membres du Conseil d'administration frais inclus (CHF 0.4 million) ainsi que les dépenses pour la révision (CHF 0.1 million).

#### 3. Produits financiers

kCHF	2005	2004
Produits financiers	729	591
Charges financières	0	-1'957
Charges de refinancement	0	-640
<b>Total</b>	<b>729</b>	<b>-2'006</b>

En 2005, la société a réalisé un produit financier de CHF 0.7 million sur la créance de compte courant que l'entreprise a accordée à l'UMS – Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne. Grâce à la hausse de capital en juillet 2004, le recours à un financement externe n'était pas nécessaire, ce qui a permis de réduire les charges financières à zéro.

#### 4. Impôts

Les impôts comprennent l'impôt sur le capital.

### Notes relatives au bilan

#### 5. Titres de placement

La valeur des titres de placement est de CHF 0.3 million. Ils se composent d'actions propres (20'000 unités). La hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique par la hausse du cours d'action de CHF 12.15 (cours de clôture 2004) à CHF 14.25 (cours de clôture 2005).

#### 6. Autres créances

Au 31 décembre 2005, les autres créances s'élèvent à CHF 2.5 millions. UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne, a reçu ces créances des banques en contrepartie du paiement des garanties à court terme données aux banques lors du refinancement en 2004 dans le cadre de la procédure d'insolvabilité de la société Swissmetal Busch-Jaeger GmbH. Les créances d'un montant initial de CHF 3.8 millions ont été dépréciées de 30% et escomptées.

#### 7. Créances intragroupe

Au 31 décembre 2005, les créances envers Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne, s'élèvent à CHF 11.9 millions.

## 8. Participations

Pays	Monnaie	Capital-actions	But	Participation directe en %	Participation indirecte en %
<b>Suisse</b>					
Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne	kCHF	50'000	Société de production	100	
<b>Allemagne</b>					
Swissmetal Deutschland Handelsgesellschaft mbH, Deisslingen-Lauffen	kEUR	260	Société de négoce		100
<b>Italie</b>					
Swissmetal Italia s.r.l., Milan	kEUR	10.4	Société de négoce	80	

La variation de la valeur comptable des participations lors des deux dernières années se présente comme suit:

kCHF	UMS AG	SMTI	SMTF	SMHC	Total
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>100'007</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>1'504</b>	<b>101'529</b>
Amortissements 2004				-1'504	-1'504
<b>Etat au 31 décembre 2004</b>	<b>100'007</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100'025</b>
Amortissements 2005					0
<b>Etat au 31 décembre 2005</b>	<b>100'007</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100'025</b>

Au 31 décembre 2004, les participations dans les deux filiales Swissmetal France S.A.S., Montreuil, et UMS Cayman Ltd, George Town, ont été amorties, car les sociétés se trouvaient en cours de fermeture (désormais achevée).

## 9. Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs s'élèvent à CHF 0.2 million et concernent des délimitations pour les honoraires des membres du Conseil d'administration ainsi que les honoraires de révision.

## 10. Autres provisions

Tous les risques de pertes perceptibles et évaluables ont été provisionnés. Les provisions demeurent inchangées comparé à 2004, soit CHF 0.6 million, et concernent d'un recouvrement de créances relatives à la dissolution de l'organe fiscal en Allemagne.

## 11. Capital-actions

Le capital-actions entièrement libéré est constitué de 6'545'556 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 9.00 (se référer également à la note "Corporate Governance", 2<sup>ème</sup> chapitre).

UMS AG: Swissmetal – UMS Schweizerische Metallwerke AG, Bern

SMTI: Swissmetal Italia s.r.l., Mailand

SMTF: Swissmetal France S.A.S., Montreuil

SMHC: UMS Cayman Ltd, George Town



## Autres notes

### 12. Engagements conditionnels

kCHF	31.12.2005	31.12.2004
<b>Engagements de garantie en faveur de tiers</b>		
Cautionnements/garanties	0	8'000

kCHF	31.12.2005	31.12.2004
<b>Actifs destinés à garantir des engagements propres</b>		
Actions de Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne (valeur nominale CHF 42.0 millions)	0	0

Au 31 décembre 2004, la valeur brute des cautionnements et engagements de garantie, servant à garantir les facilités de crédit mises à la disposition de Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne, s'élevait à CHF 8.0 millions. Ce contrat de crédit ayant été résilié et remplacé par un nouveau contrat en 2005, cet engagement de garantie a pu être dissous.

### 13. Actions propres

Au 1<sup>er</sup> juillet 1996, 20'000 actions d'UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne, ont été acquises au cours de CHF 115.00 par action. Une réserve spéciale pour actions propres a été constituée conformément aux prescriptions légales à hauteur de CHF 2.3 millions par imputation sur le bénéfice reporté, constitué en 1995. Ces actions sont enregistrées au cours de clôture s'élevant à CHF 14.25 par action (20'000 actions au cours de CHF 12.15 pour l'exercice précédent). L'ajustement de valeur a été imputé au résultat (se référer également à la note "résultat financier").

Au 31 décembre 2004, 8'300 options étaient en possession de la direction du Groupe, dont 1'000 pouvaient être exercées jusqu'en avril 2005 et 7'300 jusqu'en juin 2005 au plus tard au prix de CHF 125.00 par unité. Toutes les options sont arrivées à échéance au 30 juin 2005. A fin 2005, il n'y avait plus d'options ouvertes.

### 14. Evénements postérieurs à la date du bilan

#### Les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont les suivants:

Le 25 janvier 2006, le personnel du site de Reconvilier s'est mis en grève de manière illégale. En conséquence, il n'y a pas eu de production sur le site jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2006. Cette situation nécessite selon les Swiss GAAP RPC une évaluation de la dépréciation de valeur à l'échelle du site de Reconvilier en tant que "cash generating unit". Sur la base du test de

dépréciation de valeur (impairment) effectué sur l'ensemble du Groupe ainsi que du transfert potentiel de machines entre les sites, il n'en résulte à ce jour aucune dépréciation de valeur au niveau du site de Reconvilier. La situation sera à nouveau analysée en 2006 et les adaptations éventuellement nécessaires seront adoptées en conséquence.

En date du 10 février 2006, Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, Berne, a acquis l'entreprise Busch-Jaeger Metallwerk GmbH, Lüdenscheid. Busch-Jaeger Metallwerk GmbH, Lüdenscheid, a réalisé en 2005 avec 175 collaborateurs et un total au bilan de EUR 17,0 millions, un chiffre d'affaires brut de EUR 43,5 millions et un EBIT de EUR 1,4 million (selon le code de commerce allemand (HGB)) .

Ces deux événements sont des événements particuliers, ils concernent l'année 2006. Ils n'ont donc aucun impact sur l'exercice 2005 d'après le code des obligations.

#### De ces deux événements découlent les faits suivants:

La grève a conduit à une baisse significative du nombre de clients et par conséquent du chiffre d'affaires des produits du site de Reconvilier. De ce fait, la capacité du site de Reconvilier sera réduite à l'avenir. Cette réduction a conduit l'entreprise à licencier 112 personnes en date du 23 mars 2006.

D'une part, les événements à Reconvilier ont des répercussions négatives sur l'EBIT alors que par ailleurs, l'entreprise fait son possible pour réduire l'actif circulant avec des répercussions positives sur l'EBIT.

Dans l'ensemble, le Conseil d'administration est d'avis que la grève à Reconvilier aura un impact négatif sur le résultat opérationnel du Groupe Swissmetal en 2006.

Compte tenu du changement de la situation et suite à l'acquisition de Busch-Jaeger Metallwerk GmbH, Lüdenscheid, le Conseil d'administration se charge de trouver un refinancement du Groupe dans un délai approprié. Sur la base des entretiens menés avec les banques, le Conseil d'administration estime les chances d'un refinancement du Groupe certes non pas comme acquises, mais toutefois intactes.

## Proposition du Conseil d'administration

Selon les prescriptions légales et statutaires, le Conseil d'administration fait à l'Assemblée générale la proposition relative à l'emploi du bénéfice suivante:

kCHF	
Report de l'exercice précédent	10'427
Résultat de l'exercice 2005	75
Bénéfice au bilan à la disposition de l'Assemblée générale	10'502
Proposition du Conseil d'administration relatif à l'emploi du bénéfice au bilan	
<b>Report à nouveau</b>	<b>10'502</b>

Pour le Conseil d'administration  
Le Président: F. Sauerländer

Berne, 29 mars 2006

## Rapport de l'organe de révision

### à l'Assemblée générale des actionnaires de UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de résultat, bilan et annexe/pages 52 à 57) de UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sans émettre de réserve à notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 14 "Evénements postérieurs à la date du bilan" laquelle explique les événements significatifs survenus début 2006, à savoir la grève sur le site de Reconvilier, l'acquisition de Busch-Jaeger Metallwerk GmbH, Lüdenscheid ainsi que le refinancement en cours.

PricewaterhouseCoopers AG  
G. Tritschler C. Heitz

Bâle, 29 mars 2006

## Heinz P. Langendorf

Heinz P. Langendorf est né le 17 janvier 1944 et a grandi à Riehen. Après avoir suivi une formation en apprentissage SFB, il a fait ses débuts dans la société Akuba SA à Muttenz, spécialisée dans la fabrication de fenêtres et de façades, tout d'abord dans le secteur de la construction de fenêtres à structure métallique et en bois, puis dans la gestion et la planification des commandes. Il était également chargé du contrôle avancé et du contrôle de l'exécution des chantiers qui lui étaient confiés.

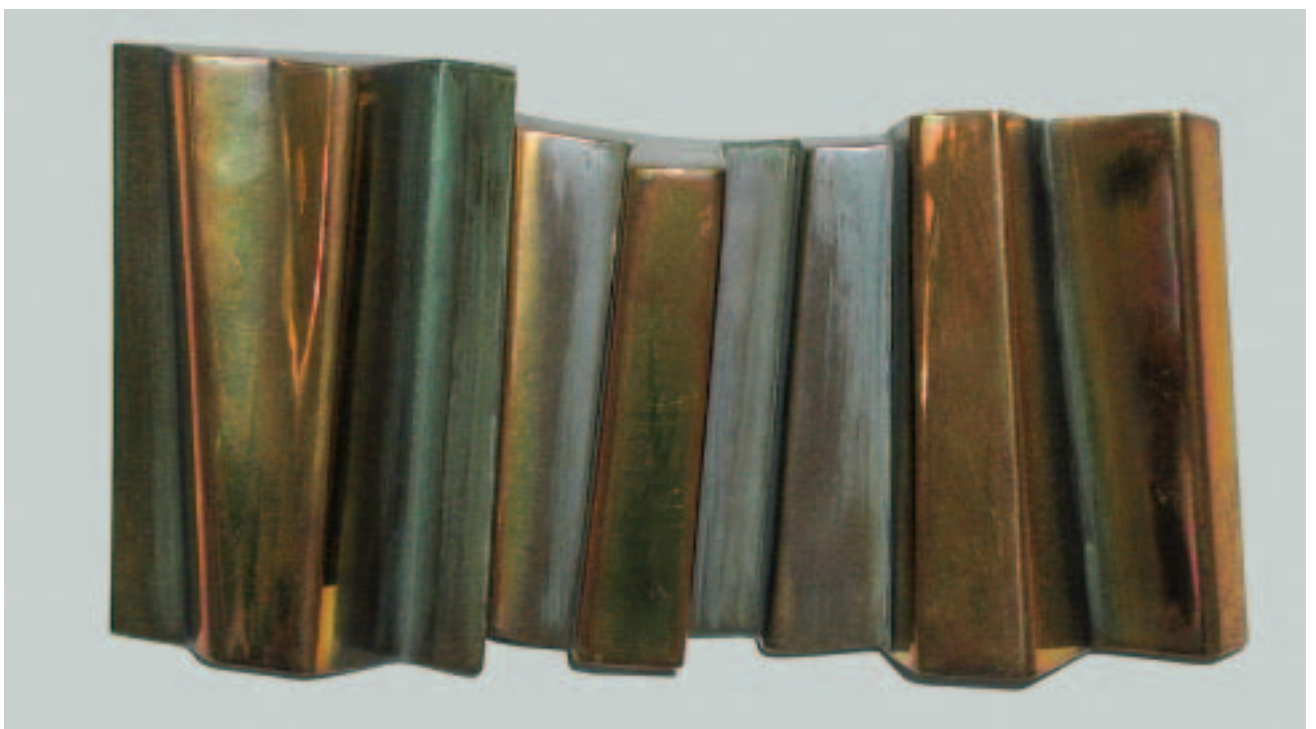
L'entreprise Akuba SA ayant été déclarée insolvable au printemps 1974, conséquence directe de la première grande crise dans l'industrie du bâtiment, Heinz P. Langendorf a été embauché chez l'actuelle Swissmetal en tant que responsable du calcul de produit, base sur laquelle les plans de travail étaient définis.

Au bout de quelques années, il a passé de son propre gré dans le service ventes, où, justifiant d'une grande expérience, il était chargé du secteur des produits spéciaux et des spécialités (par ex. les supraconducteurs). Il a été à l'origine de plusieurs gros contrats de l'entreprise. Par exemple, l'étirage de Dornach a travaillé à plein régime pendant plusieurs mois, grâce à une grosse commande de plus de 56 tonnes de fils supraconducteurs pour le laboratoire de recherche DESY (Deutsches Elektronensynchrotron) à Hambourg – un projet réalisé en collaboration avec l'actuelle entreprise ABB. Dans

le cadre du projet de fusion "7-X Wendelstein" pour l'Institut Max Planck à Garching, Swissmetal a mis en place la presse conforme. En qualité de responsable produit, Heinz P. Langendorf a également conseillé des architectes et des fabricants de métaux pour la fabrication de profilés pour l'habillage de fenêtres ou de façades.

L'origine de son intérêt pour l'art remonte à sa période de formation à l'école professionnelle. C'est là qu'il a eu l'occasion d'avoir des contacts, entre autres avec Jean Tinguely.

La photographie et la réalisation de films font également parties de ses hobbies. C'est ce qui explique qu'il est devenu accessoirement le photographe attitré de Swissmetal. Il y a environ douze ans, il a commencé lui-même à réaliser des sculptures en métal et autres matières. Depuis, il a créé de nombreuses œuvres d'art dans son temps libre. Sa femme le soutient dans son travail au niveau de la sélection des matériaux de récupération qui serviront à ses sculptures.



## **UMS Usines Métallurgiques**

### **Suisses Holding SA**

Weidenstrasse 50  
4143 Dornach 1 · Suisse  
Téléphone +41 61 705 36 36  
Téléfax +41 61 705 36 10  
contact@swissmetal.com  
www.swissmetal.com

## **Investor Relations**

Yvonne Simonis · CFO  
Weidenstrasse 50  
4143 Dornach 1 · Suisse  
Téléphone +41 61 705 36 36  
Téléfax +41 61 705 36 10  
investor@swissmetal.com

## **Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA**

Weidenstrasse 50  
4143 Dornach 1 · Suisse  
Téléphone +41 61 705 36 36  
Téléfax +41 61 705 36 10  
contact@swissmetal.com  
www.swissmetal.com

## **Swissmetal Boillat**

Grand-Rue 6  
2732 Reconvilier · Suisse  
Téléphone +41 32 482 04 82  
Téléfax +41 32 482 01 16

## **Swissmetal Dornach**

Weidenstrasse 50  
4143 Dornach 1 · Suisse  
Téléphone +41 61 705 33 33  
Téléfax +41 61 705 34 51

## **Busch-Jaeger Metallwerk GmbH**

Altenaer Strasse 109  
58507 Lüdenscheid · Allemagne  
Téléphone +49 23 51 181 0  
Téléfax +49 23 51 181 209

## **Impressum**

Editeur:  
UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, Berne

Conception et graphisme:  
Driven, Zurich

Photographie:  
Page couverture: Annette Fischer, Bâle  
Pages 23 à 30: Gettyimages, Prisma, Corbis

Impression:  
Rickli+Wyss AG, Berne

Edition:  
avril 2006

© Swissmetal, 2006

Le présent rapport annuel est disponible  
en version originale allemande et en traduction  
française et anglaise. En cas de problèmes  
d'interprétation, la version allemande fait foi.

